

Jean-Paul Damaggio

Grèves à Castelsarrasin 1912-1914

Publié en décembre 1996 dans un supplément du journal Point Gauche !

"Pour penser un peu large, il faut avoir mangé sinon on ne pense qu'à sa faim. Celui qui l'oublie, c'est qu'il a toujours déjà mangé, car ses greniers sont pleins. Mais il faut bien qu'un travail les ait emplis, et si ce n'est le sien, celui d'un autre, en un autre temps, qui rend possible ce temps même où il l'oublie."

Michel VERRET dans Culture ouvrière 1988

A tous les syndicalistes,
les métallos comme les ébénistes
les paysans comme les sidérurgistes
les dockers comme les cheminots
les mineurs comme les communaux
les infirmières comme les métayers
les enseignants comme les chapeliers *
les journalistes comme les postiers
les typos comme les ouvriers.

A tout les syndicalistes
comme à tous les grévistes
aux anarchistes et aux collectivistes
aux socialistes et aux communistes
aux réalistes et aux fétichistes
aux féministes et aux artistes
aux altruistes et aux régionalistes
aux alarmistes et aux optimistes
aux réformistes et aux fédéralistes
aux progressistes et aux rationalistes.
Aux morts au champ de grève.

1912

Lundi 5 février

Le matin quand je mets mes pieds dans les sabots, je me sens, pour un jour de plus, devenir plus obscur. Par chance, au travail je ne suis jamais de l'équipe de nuit : un obscur, la nuit, ça me fait peur. Depuis deux ans, mes sabots me portent jusqu'à l'usine Sainte-Catherine de Castelsarrasin où je viens de changer de poste suite au remplacement d'un vieil ouvrier qui ne tenait plus la cadence. Je ne suis qu'au bout de la chaîne provoquée par son remplacement car, sans pouvoir être fondeur, j'ai pris cependant la place de celui qui a accédé à cette belle fonction, oui la belle fonction, un peu magique et beaucoup métallurgique. Je me rapproche de mon rêve.

Malgré mon ignorance, je commence à écrire ces quelques notes pour cause de grève. Aujourd'hui, mon cœur bat comme une machine qui tourne à vide, et le sol frappe mes sabots qui perdent le rythme de la marche. Sans réfléchir, juste pour m'occuper, je viens de m'asseoir sagement devant un reste de cahier d'écolier. Jamais je n'avais imaginé un tel calmant, mais, je l'avoue, jamais je n'avais prévu une grève. A l'école de Saint-Martin Bel Cassé, grâce au bon monsieur Cayrou devenu notre maire, avec qui j'ai fait ma dernière classe, au moment où il prenait sa retraite, je lisais et j'écrivais une langue qui me semblait étrangère. Je faisais tout par convenance. J'ai un peu connu, Frédéric, le fils du maître d'école quatorze ans de plus que moi, et qui s'est rangé maintenant qu'il est vétérinaire, en ville. Marié avec une institutrice, la sœur d'un de ses amis d'école vétérinaire, il a déjà deux enfants et donc un domestique.

Aujourd'hui devant mon cahier, je ne me reconnais plus, je commence à m'appartenir. J'ai laissé les convenances et l'impression d'user une langue étrangère pour parler de nous, les ouvriers.

D'où vient que je sois en grève en ce lundi 5 février 1912 ?

Ce que tant et tant de discours, de tracts et de conciliabules n'ont pas réussi à faire, un homme a pu le provoquer en une minute. Quel est ce révolutionnaire, pensez-vous aussitôt et qua-t-il pu inventer ? Jean Clamens a 54 ans et exerce les fonctions terrifiantes du contremaître. Je lui dois indirectement ma promotion. Je ne vais pas vous raconter sa vie, juste ce que je vois : il a une épouse plus jeune que lui de vingt ans, et une fille née en 1909, prénommée comme un garçon : Andrée.

Fin décembre, en guise de Noël il est allé déclarer à l'ouvrier Nouvel, un lamineur de cuivre, que le directeur de Paris demandait un plus grand rendement. C'est commode les directeurs de Paris. Il passait 187 plaques de métal par jour à sa machine et c'était nettement insuffisant. Nouvel avait 54 ans et il lui répondit sur le ton le plus convenable, qu'il ne pouvait pas faire mieux, et que depuis vingt sept ans, il donnait même le meilleur de lui-même à l'entreprise. Ce laborieux de Nouvel, en mettant chaque matin ses pieds dans les sabots, je suis sûr qu'il ne se questionnait pas sur l'obscurité de sa vie. Appartenir au monde des ouvriers lui suffisait.

J'en parle au passé parce qu'il est mort à cette heure et j'étais hier à son enterrement. Et nous étions hier à son enterrement.

Le contremaître Clamens insista auprès de Nouvel pour lui demander la hausse du rendement avec à l'appui, une raison comme le monde en verra toujours - j'ai peur de

ce monde-là, comme d'un obscur dans le noir. L'entreprise venait de changer la machine, une machine qui coûtait si cher qu'il fallait la faire tourner, la faire tourner, la faire tourner. Et le vieux Antoine Nouvel, né à Castelsarrasin, n'avait que sa bouche pour répondre que la machine c'était la machine et que lui, c'était lui. Alors le directeur, qui accompagnait le contremaître Clamens, lui affirma que les ouvriers se changent aussi bien que les machines. Et Nouvel lui répondit qu'il allait chercher sa paye et qu'il partait. Il paraît que le directeur et le contremaître se plièrent alors en quatre, pour lui expliquer de ne pas prendre mal leurs conseils, que personne ne voulait le faire partir etc. Total, on remplaça Nouvel par un ouvrier qui ne fit pas mieux. A 43 ans. Pierre occupe la place et il ne fait pas mieux. Je le sais, je suis son bras droit et il me répète toujours chaque soir : pas mieux que 187. Je me sens comme un Nouvel de plus dans l'entreprise, un futur FONDEUR avec cependant ma vie devant moi et plus de force à vendre. Je ne suis qu'un Nouvel de plus qu'on jettera à la rue le jour anniversaire d'une Nouvelle machine. Nouvel est mort depuis samedi. Ça m'a donné envie decrire. Qui me comprendra ?

L'entreprise, *la Compagnie française des métaux*, compte à Castelsarrasin 450 ouvriers et de gros bénéfices. Elle alimente la colère. Cependant, moi-même, je n'étais pas chaud ce matin pour laisser mon devoir. Un mardi, peut-être aurais-je été absorbé naturellement par ma machine et la fatalité. Il est vrai l'enterrement du pauvre Nouvel avait tellement secoué nos tripes ! De toute façon ce fut l'unanimité pour la grève.

Bien sûr, les conditions du meurtre de Nouvel par Clamens suscitent les rumeurs les plus contradictoires. Comme toujours la version du survivant domine les autres d'autant que lui-même domine les autres. Il était presque six heures du matin avant hier samedi quand, à l'aide d'un pistolet, Nouvel tira sur Clamens à l'entrée de l'usine. Sans lui faire le moindre mal, à peine quelques cheveux envolés. Le col de la gabardine aurait arrêté la balle ! Clamens se jeta alors comme une bête féroce sur le vieil ouvrier (ils avaient le même âge cependant). Après avoir ouvert le couteau à cran d'arrêt qu'il portait sur lui, il frappa le malheureux une bonne trentaine de fois et surtout au foie qui devint "comme une véritable dentelle sanglante " pour reprendre la formule d'un journaliste. Nouvel crut qu'il lui suffirait d'un peu d'eau du canal pour panser ses plaies (mal pensé !) mais il mourut trois heures plus tard pendant que Clamens, comme si de rien n'était accomplissait sa journée de travail. Parmi les ouvriers les regards en disaient long mais les mains suivaient les ordres supérieurs.

Le lendemain dimanche Nouvel devint le martyr de la cause ouvrière. Partout dans Castelsarrasin, on répétait sa vie, faite de simplicité, aux côtés de sa mère infirme et âgée de 84 ans. On répétait que sans retraite, sans économie, il ne reste que la mort à inviter à sa table. Il voulut d'abord l'offrir à ce contremaître, dont l'arrogance fut si grande, qu'il osa même se montrer en ville, un cigare à la bouche, le lendemain du meurtre. Monsieur rendait visite au correspondant de **La Dépêche** pour lui demander de rectifier quelques mots écrits au sujet de la bagarre qui disaient :

"Nous ne donnerons aucune information ; laissant la justice faire son œuvre."

Oui, que fera la justice ? Le correspondant de **La Dépêche** eut l'amabilité de le faire sortir par la porte arrière de sa maison, en lui conseillant de rentrer chez lui le plus discrètement possible. Il connaissait bien mal Monsieur Clamens qui nargua la foule des ouvriers qui se mit à le poursuivre en criant "A mort, assassin, assassin" et il s'en fallut que M. le Commissaire soit là (M. Fornet) pour réussir à échapper à la fureur

populaire. Du regard, je suivais la scène en attendant l'enterrement. Jamais je n'aurais levé la main sur cet homme, mais je n'aurais pas davantage empêché une bonne baignade dans le canal. Le Commissaire enferma ce voyou dans la mairie et nous étions mille à attendre sa sortie. Quand il fallut partir rejoindre le cortège qui, suite à la cérémonie religieuse, conduisait l'ouvrier au cimetière, la manifestation perdit en nombre mais pas en énergie.

Un ami resté en poste, m'expliqua que le Commissaire loua un omnibus pour reconduire Clamens à l'usine, un omnibus qui vit ses vitres voler en éclats et qui ne transporta l'homme jusqu'à sa demeure, que parce qu'il était protégé par deux agents et le commissaire. La manifestation se poursuivit devant chez lui.

Ce matin, en arrivant à l'usine nous avons désigné quatre délégués pour demander au directeur le licenciement du contremaître. Clamens ayant fini par comprendre qu'il devait se cacher, avait fui hier soir, par le train, avec toute sa famille, jusqu'à Toulouse où vit sa mère. Il serait natif de Fenouillet. Le directeur déclara aux délégués qu'il ne pouvait rien décider seul. Toujours la direction de Paris si commode. Pour l'aider à réfléchir, nous avons décidé la grève après le compte-rendu des délégués.

"Nous avons décidé la grève" je relis cette phrase à haute voix sans en croire mes oreilles. L'émotion, notre émotion partagée, a décidé pour nous. Ça c'est passé voici seulement quelques heures mais je suis déjà incapable de dire qui, le premier, a lancé le mot de grève. Quelqu'un a-t-il même osé le dire ? Pendant que les délégués parlaient au patron, nous revivions la journée d'hier par des conversations où les femmes n'étaient pas les dernières à mettre leur douleur. Ce retour sur le passé nous permettait de contourner la question des suites à donner à notre colère. Au retour des délégués, il me semble qu'on a été tous frappé d'inertie. La grève nous a pris. Le directeur avait été conciliant : pour lui, il suffisait d'aller reprendre son poste en attendant la sage réponse de l'administration centrale de l'usine.

En réalité la grève nous a saisis parce que nous ne revendiquions presque rien : le renvoi d'un contremaître dont nous savions l'administration centrale capable de le caser ailleurs.

Jamais je n'ai senti mes sabots aussi légers. Jamais je n'ai senti ainsi le temps passer. Puisque l'usine n'a pas à nous occuper, nous décidons d'occuper la rue pour un cortège. Quel soulagement cette marche libre et solidaire ! Moi qui ne connais pas encore grand monde dans l'usine - j'habite la campagne - je parle avec un tas d'obscurs, et j'échange même quelques propos avec des ouvrières. Dans une manifestation, comme on apprend à se parler !

En tête du cortège, le drapeau rouge (les monarchistes disent la loque rouge) est remplacé, en quelques minutes, par le tricolore. Les chefs de la manif doivent inventer un autre emploi du temps pour cette journée improvisée. Improviser, pour échapper aux ordres. Improviser : peut-être qu'un jour les hommes auront ce premier plaisir au quotidien ! Je n'imagine aucun plaisir avant celui de l'improvisation. Improviser avec les autres, bien sûr. Après une station devant la maison du procureur de la République qui devra juger Clamens (nous avons demandé la prison pour ce voyou), nos délégués décident d'une réunion à la mairie, car ils ont l'autorisation d'occuper une salle. Un ancien ouvrier se propose d'expliquer comment créer un syndicat. **Lautard** parle avec calme et sagesse et on fixe à huit heures du soir, l'heure d'une nouvelle réunion à la salle Bégé pour, suite à la réponse parisienne que le directeur doit nous remettre, décider des suites de l'action.

J'écris chez moi en attente de cette réunion, sans savoir ce que je souhaite. Si le patron cède, je retourne à mes obscurités et ma foi, je trouve tout d'un coup des avantages à cette situation : la routine nous facilite souvent la vie. Si le patron ne cède pas, nous allons prendre nos cœurs à pleines mains, nous allons croire que les sabots entrent dans la danse, et je trouve tout d'un coup des avantages à cette situation.

J'écris chez moi et mon père se demande quelle mouche me pique et où va nous conduire cette agitation. Il était lui aussi à l'enterrement et il comprend notre révolte mais en tant que propriétaire, il admet mal l'idée de grève. Ne pas travailler, n'est-ce pas la dernière chose à faire pour un travailleur ?

Mardi 6 février

Hier soir, à la réunion, on s'est préoccupé de ce que faisait le Sous-préfet parce qu'on nous a dit que le Sous-préfet se préoccupait de nous. Quel honneur tout d'un coup ! Pour s'occuper de nous, il est allé SEUL voir le directeur, un directeur aussi rassurant qu'avec nous, mais personne n'a pu vérifier. La direction de Paris n'avait toujours pas répondu. Ils ont tort à Paris de lanterner car des ouvriers en grève, ça ne reste pas inactif à cause du manque d'habitude, et la réunion ne pouvant fêter la victoire chercha d'autres revendications à mettre au programme du jeune syndicat : toute l'attention fut portée sur les salaires. Mais d'autres sont allés plus loin : suppression du travail aux pièces par exemple avec la journée de dix heures et non celle de dix heures et demie. Plus le temps de manger. Quand je pars à 5 heures et demie du matin de chez moi, à Mallaurens, pour être en place à 6 heures, à quelle heure je rentre ? Vers les huit heures. Sur le chemin de hallage du canal, je croise avec attention la fille du concierge de l'usine, Juliette, une couturière qui rentre chez elle. Elle n'est pas poétesse alors j'oublie ses yeux maintenant.

Qui le premier a employé ce mot de "syndicat" ? Monsieur Cayrou ne nous a rien dit à ce sujet, heureusement, j'ai le vieux dictionnaire. Sans doute Lautard, mais quand je relis "jeune syndicat" je n'arrive pas à en croire mes yeux. Les anciens disent que, dix ans avant, d'autres tentèrent aussi, sans succès, de créer un syndicat. Il faut croire que c'est dur et même très dur. Ah ! si Clamens n'existait pas, qui nous l'aurait inventé ? Cette fois, le syndicat va tenir. De partout nous recevons des mises en garde comme quoi il faut rester entre nous et se méfier des étrangers qui voudraient nous mener qui sait où. J'apprends ainsi que le maire reste l'instituteur : il nous prend (tiens, il y a prend dans apprend) toujours pour de grands enfants. Pourquoi diable voudrions-nous être dans un syndicat pour défendre autre chose que nos intérêts économiques ? Peut-être que le jour où tout ira parfaitement bien, nous organiserons des bals pour le samedi soir mais ce sera long avant d'en arriver à cette étape.

Une phrase du correspondant de *La Dépêche* m'a étonné :

"Tout fait présumer que le régime de la matraque a vécu."

Je comprends son sens de la conciliation, mais pas son manque de lucidité : le régime de la matraque, nous le subissons tous les jours à l'usine. Pourquoi ne le comprend-t-il pas ? Je me sens devenir capable de lui expliquer que le régime de la machine vaut tous les régimes de la matraque. Surtout, quand la misère oblige un mécanicien à travailler jusqu'à 70 ans. Notre ancêtre à l'usine, un menuisier, avait 10 ans en 1848, pour la Révolution (je connais encore mes dates). Comme Maria, l'employée née à Vazerac ! Je ne le dirai pas au correspondant - ça le vexerait - mais sa phrase assassine une nouvelle fois Nouvel. En titre de ses articles il répète que la misère a

poussé Nouvel à agir comme un désespéré. Et si la cause du drame était pire que la misère ? J'ai peur. Pour Nouvel, la machine était comme la compagne qu'il n'avait pas elle pour l'empêcher de craquer. Il était drogué par son propre malheur. Vais-je devenir comme lui ?

Mais trêve de bavardages, la journée d'aujourd'hui dans le cadre normal de la marche de Sainte-Catherine est une journée de paye. Les grévistes seront-ils payés ? Après avoir attendu jusqu'à cinq heures et demie la réponse de la direction de Paris - c'est commode une direction à Paris - nous nous dirigeons naturellement vers l'usine pour recevoir notre salaire. Là, j'ai compris que nous faisons très peur à beaucoup de monde. Les obscurs font de la lumière quand ils se serrent les coudes, une lumière qui cause de la chaleur, une chaleur qui leur fait peur. La peur passe d'un côté à l'autre de la barrière sociale : elle change de camp. Le commissaire est là avec des explications polies pour calmer nos impatiences : mais oui, il sera balancé Clamens, mais oui, vous serez payé, mais bien sûr le sous-préfet est avec vous, mais bien sûr le directeur comprend votre colère etc.

En rentrant, comme si de rien n'était, dans le bureau habituel de la paye, j'ai l'impression de me retrouver dans une des pièces de théâtre que nous faisait jouer le bon Cayrou, les soirs de fêtes des écoles. Tout me semble, d'un coup, irréal. Va-t-on avoir de vrais billets ? Après tout, nous ne sommes plus de vrais ouvriers ! Et puis, nous semblons plus sages que d'habitude. On s'applique aujourd'hui.

L'opération s'effectue normalement et assez rapidement pour nous permettre de participer à la deuxième réunion syndicale de la journée. L'impression de théâtre me poursuit. La réunion d'hier soir ayant été une répétition, le président de la réunion, Joseph Flamens récite le rôle appris de longue date et qu'on nous offre pour la deuxième fois : *"Toute idée de politique doit être tenue éloignée de votre syndicat : des intérêts bien plus importants sont en jeu. Vous devez vous former en un syndicat fait entre vous et dans lequel tout élément en dehors de l'usine doit rester étranger."*

Je suis trop timide pour oser des questions, d'où sans doute, la raison qui me pousse à écrire. Mais franchement, si les questions du syndicat sont plus importantes que les questions de la politique, pourquoi y a-t-il tant de gens dans la politique et si peu dans les syndicats ? Alors que *La Dépêche* le journal radical et *Le Ralliement* le journal royaliste se font une guerre permanente, tout d'un coup ils se complètent. Voilà un aperçu du conseil du *Ralliement* :

"Les ouvriers ont pu voir que la population entière était avec eux, mais qu'ils soient bien prévenus que si leurs revendications changeaient et devenaient politiques, comme le voudraient certains agitateurs membres du Cercle du Travail, les sympathies qu'on leur a montrées ne les suivraient plus."

Et voici celui de *La Dépêche* :

"Faites un syndicat absolument entre vous seuls, écoutez tous les conseils que l'on vous donnera publiquement, mais étudiez seuls les revendications que vous devez faire valoir, et ne les présentez que lorsque non seulement la majorité mais presque l'unanimité les auront acceptées. C'est le meilleur moyen de ne pas avoir de désillusions."

Au Cercle du Travail on y trouve Lautard, l'autre, le frère cadet. Guillaume, celui qui travaillait à l'Imprimerie nationale. Le nôtre, François a reçu une médaille en 1910 à 48 ans. Tous les deux élèvent leur petit-fils. J'ai l'impression qu'ils en savent un bon bout sur le syndicalisme.

Voici la chose qui m'enchant et que je n'aurais pas imaginé avant-hier (d'où sans

doute mon enchantement) : petit à petit tous les ouvriers viennent s'inscrire au syndicat. Le fait que la mairie soit avec nous, facilite sans doute l'événement. Encore sceptique ce matin, je suis conquis à présent. Le syndicat se donne des membres. Je trouve le mot juste : des "membres". Et ce syndicat vient de gagner : on a appris que Clamens avait démissionné de la *Compagnie française des métaux*. Parce que nous sommes responsables, nous avons envoyé à l'usine une équipe qui va assurer le chauffage des machines pour que la reprise se fasse demain matin à 6 heures.

La "fête" s'est terminée par une vive discussion au cours de la dernière réunion. Dans la vigueur des débats quelqu'un a proposé d'obliger le patron à n'employer que des ouvriers syndiqués et cette opinion semblait avoir l'assentiment de beaucoup de monde quand quelqu'un déclara de manière assez solennelle (un peu comme un retour du théâtre) que la liberté du travail est sacrée et qu'elle permet au patron d'employer qui il veut, suivant son jugement. Le syndicat doit s'occuper d'aider les pauvres avec des caisses de retraite, doit faire appliquer les lois, doit même proposer des améliorations mais il n'a pas à contrôler l'embauche.

Je vais y réfléchir mais maintenant je dois me coucher pour, demain matin, reprendre le travail normalement.

Mercredi 7 février

Même les cadences ne nous empêchent pas de continuer les discussions. Toutes les conversations de la journée ont porté sur l'instruction entreprise par la justice. La légitime défense va-t-elle l'emporter ? Beaucoup d'ouvriers ont été interrogés qui ont essayé de faire passer la vérité sur les conditions de travail. Même le directeur fut invité à répondre aux questions de ces messieurs. *La Dépêche* a tenu à démentir une rumeur née d'une mauvaise interprétation des propos du premier ouvrier à avoir assisté à la scène. Toutes ces questions paraissent mineures et jamais je n'aurais pris la plume pour les consigner sur le papier si, chaque jour, je n'allais pas travailler sur le poste de Nouvel. Donc *La Dépêche* vole au secours de l'ouvrier **Cirot** qui aurait maintenu à terre le pauvre Nouvel pendant que le contremaitre lui envoyait quelques coups de couteau. Cirot est allé voir le correspondant du journal avec les larmes aux yeux pour expliquer qu'il essaya seulement de désarmer Nouvel pour empêcher la bagarre. S'il avait maintenu l'homme à terre, il se considérerait comme un assassin.

Hier soir, notre député Frayssinet, est venu en vitesse tenir une réunion "sur les syndicats" à la salle du théâtre devant 400 personnes. Comme le thème tombait à pic ! Il a engagé les auditeurs à ne pas introduire la politique dans les associations corporatives. Un thème qui tombait à pic ! Il a proposé que des hommes de loi apportent leurs bons conseils. Il est homme de loi qui défend les syndicats. Comme tout tombe à pic ! Il n'avait pas 30 ans quand il est devenu député. Suite à sa défense des syndicats de cheminots, il devint membre du Parti socialiste mais il fut élu socialiste indépendant.

Voici plus sérieusement, les remerciements de **Guillaume PRIBAT**, un homme dont l'honneur ne le fera jamais tomber à pic :

"Chers camarades.

Je ne m'attendais guère, je vous l'assure, à me voir président d'un syndicat des métallurgistes comptant déjà plus de trois cents membres. Il ne me reste qu'à vous remercier de la marque de sympathie dont vous avez fait preuve. Deux camarades

ayant été nommés avant moi, ont décliné la responsabilité, et il y en a dans la formation, j'en suis certain. Mais tant pis. Je suivrai le proverbe gascon : "Vas où tu peux, meurs où tu dois". J'emploierai toute ma force, tout mon dévouement et toute mon intelligence pour le conduire à bien. Nous sommes prêts à braver les plus grands dangers qui peuvent frapper l'émancipation."

Ça soulage les sabots que je mets le matin, quand je me récite ce texte de PRIBAT. Qui me comprendra?

Le matin, après l'histoire des sabots, après avoir mangé et pris la musette, j'ai quelques centaines de mètres à faire pour rejoindre le chemin de halage (le halage à ne pas confondre avec la couleur de la peau) et dès que j'y suis, dans la dure obscurité, je me laisse guider par le chemin. Sans cet avantage, jamais je n'aurais accepté d'entrer à la *Compagnie*. Je quitte la propriété de mon père (il aurait voulu me garder mais il sait en même temps qu'on ne gagne pas lourd à la terre) et je pars vers le monde de l'industrie. J'économise pour acheter une bicyclette car sur ce chemin, si elle est solide, on peut s'y déplacer avec. A l'usine, en entrant, la première chose qu'on voit, c'est le garage aux bicyclettes. Ils ont de la chance ceux qui peuvent s'en servir. Le temps que je gagnerais ! Oui, mais l'habitude de marcher avec des sabots, il me faudrait la perdre car je l'ai bien remarqué, tous les cyclistes les abandonnent. J'abandonnerais alors encore un peu plus le monde paysan !

Lundi 11 Février

Pour conclure l'aventure de mon écriture que je crains sans lendemain, je recopie, avec une émotion profonde, énorme même et assez nouvelle pour moi, le dernier communiqué de La Dépêche:

" Un dernier mot - On nous prie d'insérer :

Les jours de deuil de l'usine métallurgique paraissent ne pas avoir de lendemain ; nous pouvons sans crainte d'être accusés d'attiser les haines donner une preuve de l'antipathie générale que la conduite de Clamens, non seulement dans cette douloureuse circonstance, mais encore durant tout le temps de sa trop longue gestion, avait amassée contre lui. Elle résulta de la plainte naïve, due à une poétesse locale, ouvrière à l'usine, dont nous regrettons de ne pouvoir donner le nom, qui, instantanément le dimanche soir, fut composée, apprise par les jeunes filles de l'usine, et chantée dès le lendemain matin, dans les rues de Castelsarrasin, sur l'air de La Marseillaise."

La voilà donc à l'honneur celle que je ne peux m'empêcher de regarder ! Elle écrit elle aussi, le soir ou la nuit, quand personne ne peut nous emprisonner ! Je sais, il faut dormir pour récupérer, mais moi je récupère avec le rêve. Je viens d'apprendre qu'écrire me repose. Ah ! si le directeur de l'usine savait ça ! Et surtout si, elle, elle savait ça ! Et lui le FONDEUR, s'il savait ça ! Oui, s'il savait ça, je veux dire, s'il savait que j'écris et que je pense à sa fille. La poétesse, c'est sa Marie-Louise.

A défaut de pouvoir vous livrer le texte de la plainte (j'en suis navré à mort) j'ajoute un autre très beau texte que mon ami télégraphiste m'a passé :

6572 4030 prends des dispositions pour 8116 13724 et 4423 1233 5008 à la 6179 2131 1696 0615. Il m'indique que ce texte codé a été envoyé par la sous-préfecture à la préfecture lundi soir (voir note 1). Ce n'était pas le premier télégramme. Celui du 5 février disait plus clairement : Ai l'honneur de vous informer que Samedi matin 400 personnes ont manifesté. Aucun incident grave.

Mardi 12 Février

Je dois bien dire un mot de l'énorme solidarité financière qui s'est manifestée pour aider la pauvre mère. Françoise Mazas native de Lavilledieu en 1826 ! Notre président PRIBAT nous a fait voter un texte d'authentique parole ouvrière :

"De cœur toute la ville s'est levée sans distinction de nuance ni d'opinion : riches et pauvres ont compris qu'un lien étroit devait resserrer les ouvriers de l'usine pour défendre leur force, pour lutter loyalement et honnêtement sans brusqueries pour la défense de leur existence et de leur famille. Aussi, dévoués habitants de Castelsarrasin, vous n'avez pas hésité un instant à vous unir à nous par votre obole généreuse, donnée de bon cœur, qui va servir, comme je le disais tout récemment, à grossir la caisse des travailleurs. Vous avez montré qu'en la circonstance vous êtes tous prêts à vous lever pour venir soulager les misères qui peuvent frapper l'humanité. Merci à vous, riches notables, merci à vous corporations de la ville, merci modestes commerçants et employés : vous avez étudié le fond de votre cœur et de votre conscience (aumône de bon cœur sera rendue). Puissions-nous, dans un avenir prochain, voir cette modeste quête faire fructifier le commerce de notre cité. C'est le vœu sincère du comité. Pour le comité Guillaume PRIBAT."

Il a tenu à ajouter cette explication :

"Une polémique plus ou moins intéressée à la suite de la formation du syndicat des ouvriers de la compagnie des métaux a fait courir le bruit que la question politique était en jeu. Que l'on se détrompe : la politique aux politiciens et le travail aux travailleurs. Que par ce fait toutes les opinions, toutes les nuances sans parti pris peuvent être souscripteurs et membres honoraires."

Quant à la mère elle a eue 400 fr : 264 fr d'une quête, plus 36 fr de *La Dépêche*, plus 101 fr produit du plateau de la réunion d'hier soir, moins le prix de la couronne.

Mardi 19 Février

Cette fois, ce sont les camarades **Carné** et **Dutilleul** qui, venus de Montauban, nous vantent les avantages du syndicat (en fait j'écris ce texte le lendemain car après le travail et après la réunion, il était une heure du matin quand je suis allé au lit, et je me suis levé à cinq heures !). Au cours de la réunion publique Mr le docteur **Pottevin** apporte ses sages conseils et quand, tout s'achève, à notre propre réunion, on vote l'ordre du jour suivant :

"Les citoyens réunis le 19 février salle du théâtre à Castelsarrasin, remercient les camarades Carné et Dutilleul, délégués de la Bourse du travail de Montauban, et M. Pottevin, de leur exposé clair et précis sur le syndicalisme et s'engagent à poursuivre par cette voie, leurs justes et légitimes revendications : regrettent que le conseil général mal informé n'ait pas cru continuer sa confiance et son vote de 500 francs à la Bourse de Travail de Tarn et Garonne, œuvre démocratique et sociale par excellence."

Il nous fallait profiter de l'occasion pour dénoncer le Conseil Général radical qui a tué le *Bulletin officiel de la Bourse du Travail*, un journal où nous aurions pu écrire nous-mêmes. Sans l'exposé de Carné, je n'aurais pas même imaginé, que nous, les ouvriers, on puisse avoir notre journal. Carné nous a montré la collection de ce qui a été fait. Nous arrivons trop tard. Sous le coup de l'émotion, à la fin de la réunion, je lui

indique qu'à l'usine, une poétesse a été auteur d'une belle complainte, et qu'il faut qu'il se renseigne pour la publier si l'occasion se présente. Elle s'appelle Marie-Louise et habite du côté de Verriers-hauts, vers Moissac. Un peu étonné par ma confiance, il semble me comprendre quand, avec un sourire, il me dit qu'en effet à Montauban aussi des ouvriers poètes font des vers. D'ailleurs, une fois sur le journal, ils avaient mis un petit poème. Il cherche dans la collection et en première page, tout fier, il me montre huit vers en patois:

Aquesté pichou journal
Qué s'escriou din nostr'oustal
Dé la Bourso dou trabal
Préparo lé pédestal
Ount un djoun séra quillado
La Républico désirado
Ount n'y aura plussis dé boulurs
Per exploitar les travaillurs.

Mercredi 4 Septembre

Une nouvelle journée de grève. Presque sur un coup de tête. Cette fois, en dehors de toute émotion. Depuis la mi-août, le syndicat demande une augmentation des salaires et le directeur nous répète que le Conseil d'administration, le seul capable de répondre, est en villégiature jusqu'au 15 et qu'il faut donc attendre. La villégiature ! Voilà bien un mot qui ne m'appartient pas et heureusement que j'ai un vieux dictionnaire pour pouvoir l'écrire.

A la rentrée de 6 heures, aujourd'hui même, nos délégués répètent au directeur notre revendication syndicale : augmentation des salaires journaliers de 0 fr. 25 pour tous les ouvriers gagnant moins de 4 francs par jour, les autres ne demandant rien par solidarité avec eux. Encore une fois, le directeur prêche l'attente alors, on répond par la grève. Il explique : "comment votre grève pourrait-elle faire rentrer de villégiature les membres du Conseil d'administration ? »

Une réunion se décide pour trois heures. Elle envoie une commission à la sous-préfecture en vue de prier M. le Sous-Préfet d'intervenir comme arbitre et d'obtenir, sinon l'acceptation formelle des revendications ouvrières, du moins de faire avancer la date de la réunion du Conseil d'Administration. Comme tout fonctionnaire de ce rang, il n'est pas originaire d'ici, M. Charbonnier. Il vient de Grenoble et vit à la sous-préfecture avec sa femme, une fille et un beau-fils. Une cuisinière s'occupe des tâches ménagères.

Le docteur Henri Pottevin se range à nos côtés. Ceux-là même qui nous disaient de n'avoir à nos côtés, aucun extérieur à l'usine, ne cessent de remercier le docteur pour sa présence (on dit "ne cessent pas" mais parfois nous expliqua l'instituteur on peut dire "ne cessent" alors à tout hasard, je case là le résultat de la leçon). C'est qu'il en sait des choses Pottevin Il est plus que docteur car il fait des recherches à Paris et on dit qu'il vaincra le choléra et deviendra connu comme Pasteur. Il a été à l'Ecole Normale Supérieure et habite rue de l'Amitié. J'ai toujours été étonné par les noms des rues de notre ville. Le FONDEUR avec qui je fais équipe et qui me donne tous ces renseignements, précise qu'il a été lauréat de l'Institut (pas le FONDEUR mais Pottevin) ce qui ne m'inspire aucune remarque car je ne sais pas de quoi il s'agit. Par contre ce que je n'ai pas écrit, et qui m'a inspiré beaucoup de colère (là, oui on aurait dû faire grève) c'est quand le 9 mars, on a appris le non-lieu accordé à Clamens. En légitime défense le pauvre contremaître !

M. Le Sous-préfet après avoir écouté les griefs accepte la mission qu'on lui confie, mais à la condition de se présenter à la direction qu'en compagnie de Pottevin afin d'éviter des explications aigres-douces, toujours pénibles, qui auraient pu se produire entre directeur et ouvriers. Comme je le comprends le sous-préfet ! Il le connaît notre directeur ! A son sujet, je ne peux vous en dire que ce que je vois. Il vit avec sa femme à l'accent si parisien qu'on la devine parisienne de mère en fille. Leur fille, qui se tient à l'écart de la vie de l'usine, parle comme sa mère qui veille à ne pas la laisser se pervertir la langue au contact de notre accent. Ils ont un peu plus de quarante ans et un domestique de Finhan. Son adjoint est plus jeune et s'est marié avec une fille d'ici, une noble de Montech **Magdelaine Dubois de Bautauny**. Mais ils ont tous le même accent parisien. Ils sont sans doute victimes d'un moule spécial de fondeur en accents !

Bref j'écris chez moi en attente de la réunion de ce soir, sans savoir ce que je souhaite. Si le patron cède, retour à mes obscurités et ma foi, j'y trouve des avantages : la routine nous facilite souvent la vie.

Si le patron ne cède pas, nous allons prendre nos cœurs à pleines mains et je trouve tout d'un coup des avantages à cette situation. Mon amour mettra des ailes.

J'écris chez moi et ma mère ne se demande plus rien. Elle bénit le fait d'être mariée à un propriétaire. A ma chère Bernarde !

Jeudi 5 septembre

Nous avons repris le travail et j'ai à peine le temps de faire le compte-rendu de la soirée d'hier.

La réunion publique eut lieu à 8 heures et M. Pottevin en termes très modérés rendit compte du résultat du mandat confié à M. Le Sous-préfet et à lui-même.

M. Le Directeur a tout de suite reconnu le bien fondé de la majeure partie des revendications ouvrières : il reconnaît que la crise économique dont le renchérissement des vivres est un des côtés, frappant rudement les ménages ouvriers, sévit à Castelsarrasin comme partout ailleurs. Donc, il était admissible que le prix de la main-d'œuvre soit augmenté, que le dossier avait été transmis à Paris, le 28, mais que la plupart des demandes formulées, ressortaient de la compétence seule du Conseil d'Administration, que ce dernier ne pouvait se réunir que le 12. A cette date seulement la question pouvant être tranchée, il conseillait aux ouvriers de reprendre le travail. M. Pottevin a ajouté que c'était également la conclusion de M. Le Sous-préfet et la sienne, que la rentrée de demain ne signifiait nullement l'abandon des revendications du syndicat, mais simplement le désir des ouvriers de voir cette question tranchée pacifiquement. Il a terminé par le conseil qu'un homme sérieux, sage, ne pouvait que donner : reprenez le travail.

Paroles très applaudies. La majorité sinon l'unanimité des ouvriers était de cet avis.

Je parle un peu comme le correspondant de *La Dépêche*. Je sens ma langue m'échapper à nouveau. Ce n'est plus comme le premier jour. Mais je veux me ressaisir.

La réunion publique a continué dans le bruit, le chahut. Je me retrouve tout proche du groupe des jeunes ouvrières qui se moquent allégrement du bon docteur, en croisant son accent avec les mimiques de notre Directeur. Quelques orateurs gardent la parole, entre autres M. LAUTARD. Il nous fait un peu la morale M. LAUTARD. Il nous fait comprendre qu'avant de décider la grève, il faut prévenir la C.G.T. à Paris car elle seule peut savoir si la cessation de travail est opportune. La CGT centrale à Paris, c'est commode ! Il ne faut pas que le syndicat se grise de ses succès et à ceux qui pensent que dans le Midi, on n'est pas aussi fort que dans le Nord, il répond que c'est faux et de suite, il sort des tas d'arguments, citant Mazamet ou Espérazza. Carmaux ou Albi. Il s'attriste qu'on puisse être sceptique sur les capacités des syndicats du Midi.

Bref la jeune poétesse locale de l'usine n'a pas eu le temps de préparer une nouvelle plainte sur la grève : je le sais, je le lui ai demandé ! J'ai remarqué qu'un ouvrier des Verriers-Hauts a suivi attentivement notre brève conversation. Il s'appelle Pierre et son père travaille à l'usine. Malgré leur âge (plus de 50 ans pour l'un et 25 ans pour l'autre) ils restent de simples employés. Ils ne sont pas FONDEURS.

Vendredi 6 septembre 1912

Franchement, comme les journaux parlent de nous quand on s'agite, et comme ils se taisent quand on se tait Cette fois le correspondant de *La Dépêche* a publié une tartine au goût sucré :

"Avec tous nos collègues de la presse qui, une fois de plus, devant cette situation qui pouvait devenir grave, avaient laissé de côté toute considération politique, n'ayant qu'un but, voir ce différend tranché rapidement en faveur de l'ouvrier, ses revendications étant justes, nous avons donné télégraphiquement heure par heure les diverses phases de la question.

Dès le 20 août le comité du syndicat, qui, disons le tout de suite, a conduit ses revendications avec la plus grande sagesse et dès la première heure donné les meilleurs conseils - la meilleure preuve en est que finalement ses propositions du matin ont été adoptées le soir - a déposé entre les mains de M. le Directeur de l'usine, à Castelsarrasin, la revendication des ouvriers, c'est-à-dire, élévation des salaires variant de 24 à 50 centimes : unification des salaires pour les ouvriers de certains travaux spéciaux etc."

Que de compliments !

Pour comprendre, il faut rappeler que l'usine est presque comme une ville. On y trouve le maçon, le menuisier, le charpentier, le roulier, le cisailleur, le lamineur, le marteleur, le gratteur, l'ingénieur, le mécanicien, l'ajusteur, le jardinier, le charron, le magasinier, le concierge, et le FONDEUR. Tous ne peuvent avoir le même salaire.

Ajoutons que les plus pauvres sont les moins aptes à user du travail parallèle pour fabriquer des pièces à la barbe du contremaître revendues à l'extérieur. A la barbe de Nouvel c'était impossible !

La longue liste des activités sans nom, celles que j'occupe jusqu'à aujourd'hui tournent autour des fours, du transport, de la douilletterie et des magasins. Je suis toujours resté dans la fonderie, pas loin du feu, source de la magie du travail humain. L'été, quelle ignoble chaleur ! Mais la chaleur de la fonderie concerne beaucoup la chaleur humaine et en ce cas elle devient d'une grande dignité.

L'œil du FONDEUR ou celui du LAMINEUR arrive à percevoir ce que la science ne peut mettre en ordre. Le LAMINEUR fait fonctionner les équipements à l'oreille (le son du métal) et à l'œil (sa couleur) à la surprise permanente de l'ingénieur qui voudrait tant cerner de tels secrets.

Dans l'usine les femmes font de plus en plus de tâches nouvelles. Elles sont souvent dépoussiéreuses ou travaillent à polir les pièces.

Devant l'usine, la marchande de quatre saisons essaie, à chaque sortie, de vendre sa marchandise. Notre belle Françoise en a du mérite !

Puisque j'en ai encore la force, je peux aujourd'hui expliquer l'emplacement de l'usine. Entre le canal et la voie ferrée. Pas loin d'une route importante. Et il faut comprendre (que j'aime ce mot !) que le canal ne sert pas que comme moyen de transport. L'usine utilise la chute d'eau de l'écluse de Saint-Jean des Vignes comme force motrice. Toutes les conditions sont réunies pour faciliter la vie de l'usine.

Dimanche 15 septembre

La réponse tant attendue nous a été communiquée, hier, samedi, à cinq heures du soir. Aujourd'hui, nous avons eu une nouvelle réunion à huit heures pour décider de la suite des opérations.

Nous sommes très démocratiques, aime rappeler le président, aussi, la réponse a été communiquée en détail. Au point de vue général, la direction centrale accorde satisfaction à certaines catégories d'ouvriers. M. le Directeur de l'usine se réserve et promet sous peu d'augmenter successivement la plupart de ceux qui ne le sont pas aujourd'hui. En attendant, pour assurer le nécessaire à nos familles, à savoir le pain, il en reste plusieurs qui augmenteront leurs dettes !

Nous avons beaucoup rigolé à l'idée que le directeur pouvait faire des promesses qui nous soient favorables mais suite à la discussion, pour rester plus unis que jamais, nous avons décidé de croire en la promesse de M. le Directeur ... et de continuer à faire de notre mieux dans le travail, comme dans le passé. Sans impatience, pour reprendre une formule chère à LAUTARD, et pendant quelques temps, nous attendrons les augmentations promises. Le secrétaire, CAZENEUVE, a été chargé de rédiger une déclaration pour la presse et pour le directeur.

Je n'ai rien écrit au sujet de **Jean CAZENEUVE**. Il n'est plus tout jeune lui non plus (sans doute l'âge du Directeur à savoir la quarantaine) et comme la plupart de ceux qui prennent la parole, il vient d'ailleurs. Sa femme viendrait d'un pays où la ville s'appelle Ustaritz et on se répète ce nom qui nous amuse. Les plus savants parlent du Pays Basque et lui viendrait de Mont-de-Marsan ou d'à côté, une commune qui s'appelle Sorbets. Sa fille n'a que trois ans de moins que moi et s'appelle Léa. Elle est née à Moissac et quand Le FONDEUR m'encourage à me marier, il ajoute qu'elle serait un bon parti. "Un bon parti ? pourquoi, elle est poétesse ? me suis-je exclamé. Il a souri.

Dimanche 15 Décembre

Quelle réunion houleuse au théâtre ! Je ne peux pas dire que même au temps de l'unité soudée par l'émotion, l'échange des arguments se faisait dans la plus grande courtoisie, mais cette fois, ce fut la foire, la grande foire.

La CGT nationale a décidé que le 16 décembre devait être une journée contre la guerre. Et il nous faut suivre. Or, notre entreprise produit en partie pour la guerre. Nous savons aussi qu'à Montauban personne ne bougera car la Bourse du Travail n'aime pas cette discussion sur la guerre qui divise le syndicat plus qu'il sert à autre chose. A Toulouse ils feront un meeting mais pas de grève.

Résultat du vote : 109 voix pour et 93 contre une nouvelle grève de 24 heures demain lundi, une grève contre la guerre. J'ai voté contre et pourtant j'ai été heureux que le "pour" l'emporte. D'ailleurs, aussitôt connu le résultat du vote, tous les ouvriers présents se sont solidarisés avec les 109 et l'usine chômera entièrement demain, J'aurais eu envie d'intervenir pour dire que la guerre est absurde mais qu'il faut bien répliquer à celui qui vous envoie une gifle. Les femmes furent présentes nombreuses (même la poétesse) sans se distinguer pour un camp ou pour un autre.

Lundi 16 Décembre

La manifestation a été très calme et ça me paraît d'autant plus fabuleux que la préparation a été vive. Il avait été entendu que nous serions silencieux : pas d'*Internationale*, pas de chants, pas de tambours. Comme nous n'avons pas eu de réunion, nous avons eu l'après-midi pour nous réchauffer à la maison. J'écris "nous réchauffer" mais je me réchauffe seul, et pas plus que les autres jours. Dans la fonderie on n'a pas à se plaindre du froid. Mon FONDEUR connaît la température à la couleur émise par le four. Je dois agiter le bain et je travaille avec un dégraisseur lui aussi très artiste. Auparavant je devais charger le four.

Les monarchistes nous ont insultés à cause de cette grève. Ils l'avaient prévu que des politiciens nous entraîneraient dans de telles aventures ! La patrie, la patrie, la patrie, il faut défendre la patrie. Pour se rassurer le *Ralliement* écrit :

"Si malheureusement il était nécessaire d'en arriver à la mobilisation, beaucoup de ceux qui se font en cette circonstance les complices inconscients des idées malsaines et destructives de l'Etat social, seraient les premiers à répondre avec empressement à l'appel du devoir." La mobilisation, ils y pensent !

Le gouvernement est accusé de faiblesse envers nous, comme si partout, cette grève n'avait pas été réprimée fortement. L'instituteur a été contrôlé et s'il avait fait grève, il était révoqué. A Albi, nous savons que la police et la troupe avaient pris possession de la ville. Le préfet avait interdit toute manifestation. Pour une fois le FONDEUR m'a passé le *Midi socialiste* qui parle d'Albi :

"Le rassemblement de tous les travailleurs manuels et intellectuels, de tous les hommes de cœur, de tous les partis et du parti socialiste, hommes, femmes et enfants, aura lieu à une heure et demie du soir, au bout du Pont-Neuf, faubourg de la Madeleine. La peur des colères du peuple producteur peut seul arrêter les folies meurtrières de l'Europe militariste. Contre l'éventualité redoutable qu'est la guerre, il est indispensable que se dressent toutes les forces vives du prolétariat albigéois. Tous debout pour ce soir et demain."

Du Jaurès ! 600 manifestants qui surprisent la police un jour mais pas l'autre.

Jeudi 19 décembre

Mon FONDEUR m'a entraîné à la salle Bégé pour une réunion avec **Fabiani** qui parle des accidents du travail, thème qui nous touche beaucoup. Le ministère du Commerce et de l'Industrie a établi en 1903 un rapport sur ces accidents par catégories professionnelles, pour mille ouvriers. Métallurgie : 186, bâtiment : 125, bois : 64, textile : 24. En 1906, 277 ouvriers de la métallurgie sont morts des suites d'accidents du travail, et 4518 sont devenus infirmes à vie. Loin des 1100 morts de la mine de Courrières le 10 mars 1906 mais nous faisons aussi un boulot risqué !

Dernièrement, un ouvrier occupé à la bricole des wagonnets s'est fait écraser le pied. Les mains et les pieds sont souvent mal placés.

Fabiani parle bien sauf quand il a demandé de "mettre le prolétaire à l'abri des coups de la fatalité". Souvent la fatalité a un nom et j'ai bien aimé le citoyen Lucien **Bonnevie** (quel beau nom), un socialiste de Beaumont de Lomagne, qui montre les insuffisances de la politique radicale (je crois que c'est lui que le FONDEUR voulait que j'écoute) et la nécessité de la paix. Fabiani lui répond que les socialistes allemands se préparent à se jeter sur la France et qu'en conséquence, à jouer la crosse en l'air, les socialistes français trahissent leur patrie. Je crois cette affaire de paix mal engagée et, à travailler avec mon FONDEUR, j'apprends à me méfier de ce qui s'engage mal. La vie demande de la précision !

1913

2 Février 1913

Pour commémorer l'anniversaire de la fondation du syndicat métallurgique et pour remercier les généreux bienfaiteurs qui, par leurs dons, coopèrent à sa formation, le comité du syndicat métallurgique a pris l'initiative d'organiser une fête ouvrière et familiale en offrant une soirée dansante à toute la population, le dimanche 9 février.

Voici le programme de la fête :

A huit heures et demie du matin, réunion de tous les membres du syndicat à la mairie, salle de la justice de paix.

A neuf heures, organisation du cortège et départ pour se rendre au cimetière porter une couronne sur la tombe du camarade Nouvel.

Immédiatement après, défilé dans les principales rues de la ville avec la Société des tambours et clairons. A onze heures, dislocation et apéritif.

A midi, grand banquet réunissant tous les membres du syndicat. Un orchestre d'élite, composé de six artistes sortant du Conservatoire de Toulouse se fera entendre pendant le banquet. A neuf heures du soir, salle de la Lyre, grand bal de la Société, auquel sera invitée toute la jeunesse de la Cité.

11 Février

Pour garder le souvenir de la journée d'avant-hier qui s'est déroulée comme prévu, voici quelques mots.

Pas un cri, les syndiqués ont montré discipline et intelligence. PRIBAT a parlé sur la tombe pour les Castelsarrasinois et BLANCHARD en tant que délégué parisien.

J'ai pu parler un peu avec Marius BLANCHARD au cours du repas et comme mon FONDEUR, c'est un artiste en son métier. Il travaille sur les instruments de précision en ayant commencé par être tourneur. Il vient de Meurthe et Moselle où, en 1905, il est responsable local suite à des grèves, puis responsable régional en 1906. En 1907, la répression le conduit à quitter sa région pour devenir responsable national du syndicat des métaux, à 30 ans. Un costaud, un malin et un volontaire. Je ne suis qu'un apeuré, un indécis et un faiblard. Tant pis !

Sur la tombe, PRIBAT a rappelé qu'il fallait être reconnaissant à la victime puisque sa mort avait été féconde en enseignements au point de nous pousser à créer ce fameux syndicat et *La Dépêche* écrit : *"Dit sans prétention, avec une simplicité naïve dont les expressions venaient du cœur, ce discours a communiqué à tout l'auditoire l'émotion intense qui étreignait l'orateur."*

J'aurais voulu voir passer le cortège car en tête le bataillon de jeunes et charmantes amazones castelsarrasinoises ouvrières de l'usine et portant fièrement les insignes du syndicat, faisait preuve de grands talents.

Cent soixante quinze ouvriers au banquet et une trentaine d'ouvrières. Le soir le bal fut très animé. Surtout les farandoles. Je n'aime rien tant que les farandoles. Surtout quand, l'espace d'un instant, j'ai serré fortement la main d'une des jeunes amazones du matin qui s'appelle Marie-Louise. Que le temps me manque tout d'un coup !

1914

Jeudi 21 Mai 1914

L'histoire est toujours prête à recommencer. Dans notre usine, les accidents sont monnaie courante, mais celui d'aujourd'hui m'oblige à reprendre la plume. Encore une fois un homme de 54 ans vient de mourir. Chiffre fatal ? Encore une fois un ouvrier sérieux et consciencieux reste sur le carreau. Il s'appelait **M. Mézamat** et depuis mon entrée à l'usine, j'avais pu le repérer souvent, travaillant avec ses chevaux. Ce charretier s'épuisait au service des patrons depuis 1902, et aujourd'hui c'est fini. Plusieurs personnes ont vu venir l'accident sans pouvoir l'empêcher, et malgré les soins immédiats qu'on tenta sur son pauvre corps, il est décédé.

Comment c'est arrivé ? On me raconte qu'il était sur la voie avec son attelage quand il vit arriver un wagon. Pour sauver l'attelage, il met toute l'énergie à pousser le cheval de tête. Le cheval est sauvé mais pas l'homme, pris entre le wagon et une pile de planches. Sous le choc, il tombe aux pieds de la bête qui finit par l'achever car, apeurée, elle appuie plusieurs fois ses lourds sabots sur le corps du malheureux. S'il s'était échappé, laissant sur place son attelage, la situation à présent serait inversée : le cheval serait mort et l'homme vivant, mais qu'est-ce qu'un charretier sans cheval ?

En réalité le responsable du drame n'est ni le cheval, ni le wagon et encore moins le pauvre M. Mézamat. Le responsable siège du côté des chefs de l'usine. Pourquoi des piles de planches occupaient-elles la partie de voie où d'habitude la manœuvre de Mézamat se faisait sans problème ? Qui se soucie de notre sécurité ? Qui tient la liste des accidents ?

Dimanche 24 Mai

Hier le bureau du syndicat s'est réuni pour fixer des revendications à présenter au patron. Aujourd'hui la réunion générale accepte les revendications et décide de la grève, si elles ne sont pas satisfaites. On parle du brave **Thomas Mézamat** de son épouse Elisabeth de son frère Jean qui, à l'usine, fait le même travail que le défunt. Cette famille n'a pas eu d'enfants et Jean avec sa femme Jeanne, de Grisolles, ont décidé d'adopter une fille. Pour dire combien ils étaient des anges !

Lundi 25 Mai

Vive la grève. Aujourd'hui, vive la grève. A risquer nos vies pour quatre sous, qu'au moins on en ait cinq. Nos revendications ? Que le salaire minimum des femmes passe de 1 fr 40 à 1 fr 75 et que celui des hommes passe de 3 fr 25 à 3 fr 60. Cette augmentation de 0 fr 25 doit concerner tous ceux qui ont moins de 4 fr 50.

Encore une fois les mieux payés de l'usine font preuve d'une solidarité exemplaire.

Le Conseil d'Administration de la Société des Métaux doit réfléchir. En attendant, le directeur reconnaît le syndicat et nous invite à reprendre le travail.

Nous lui avons répondu que le travail cessait seulement en partie, et qu'il reprendrait en fonction de la réponse.

Mardi 26 Mai

La Compagnie veut bien faire un effort : une augmentation journalière uniforme sera accordée à tous les ouvriers et ouvrières dont le salaire est inférieur à 3 fr. Et concernant la prime, elle continuera d'être versée à la fin de l'année pour récompenser l'assiduité des métallurgistes qui auront accompli 290 jours de travail effectif. Si on ajoute les 52 dimanches on arrive à 342 jours donc il ne faut pas plus de 23 jours d'absence. Si on déduit Noël, le premier de l'an, le 14 juillet, la Toussaint et Pâques il reste 18 jours.

Cette prime nous révolte, cette carotte nous assomme. Pour l'année, le cadeau se monte à 72 fr.50 puisque c'est là que le patron case le 0 fr.25 d'augmentation que nous réclamons. Il faut transformer la prime en salaire !

La grève reste partielle mais au vu de la réponse, elle risque de devenir générale, mercredi.

On commence à vivre un temps nouveau. Trois fois par jour, au Théâtre c'est l'heure des grandes réunions : le matin à 10 heures, puis l'après-midi à 2 heures, et le soir à 8 heures. Entre les réunions on prend la rue, avec bannières, tambours et clairons.

Du côté de l'usine, l'armée garde les portes. Franchement, quand on a décidé du lieu d'implantation de la caserne, on a dû penser à la forte concentration ouvrière. A moins que ce ne soit l'inverse : il me faudrait savoir quelle construction fut la première. De toute façon, l'armée et les patrons, c'est la même clique.

Et les gendarmes ? Pour le moment, trois brigades nous surveillent car nous sommes de dangereux malfaiteurs, qui pourtant ne faisons qu'appliquer la loi, le droit de grève étant légal.

La Dépêche vient de se faire l'écho d'un problème particulier : le travail des femmes.

"La cause déterminante de la grève paraît être une substitution du travail de la femme dans un atelier où, jusqu'à ce jour, les hommes seuls avaient été employés. Ce n'est pas par principe antiféministe que les ouvriers protestent, mais parce que ce travail, d'ailleurs pénible pour une femme, constitue un moyen détourné de baisser le salaire de la main d'œuvre."

Le correspondant de *La Dépêche* conclut ainsi son article :

"Nous ne croyons pas à une prolongation de la grève. La direction acceptera sûrement l'augmentation des salaires et mettra ainsi fin à cet état de chose préjudiciable à tout le monde, à l'ouvrier, à l'usine et à la ville."

Mercredi 27 Mai

Aujourd'hui la manifestation du soir a été tumultueuse. Des pavés ont commencé à voler. Des affrontements ont animé les rues. Chacun a su se contrôler afin d'éviter l'irréparable. Le nouveau théâtre de rue n'a rien de comique. Je m'habitue à la révolte rageuse, rage proportionnelle à la dureté du travail. Les femmes se tiennent à l'écart des violences mais savent se rendre utiles pour l'encourager. On n'est pas en grève contre elles, mais il faut reconnaître que la Compagnie sait user de la division car elle leur a de suite accordé l'augmentation.

Pottevin, notre nouveau député depuis quelques jours, est passé, mais n'a pas su quoi proposer. Les ouvriers en grève sont pourtant ses électeurs. Il sent que la poudre est allumée et qu'il vaut mieux s'abriter avant l'explosion.

Jeudi 28 Mai

M. le directeur prend en compte l'existence du syndicat et accepte de négocier. Nous sommes heureux de cette avancée mais pour le moment elle ne lui coûte rien car la reconnaissance véritable du syndicat c'est notre présence unie et massive dans la rue. L'armée aussi nous connaît. A l'entrée de l'usine, nous avons voulu convaincre les non-grévistes de rejoindre le mouvement, et la gendarmerie, qui sous prétexte de protéger les non-grévistes avait déployé toutes ses forces, trouva le moyen de dresser deux procès-verbaux et de provoquer une arrestation.

Les gendarmes nous ont suivis devant la sous-préfecture, le tribunal et la mairie.

Ils veulent toujours dégager les routes.

Nos corps sont de trop.

Cris, bouculades, troubles, deviennent monnaie courante.

Comme un engrenage, la crise démultiplie la réalité.

Vendredi 29 Mai

M. le juge de Paix propose une conciliation entre les intérêts des uns et des autres. En vertu d'une loi de décembre 1892, il a écrit aux patrons et à notre syndicat pour qu'on délègue des arbitres capables de dénouer le conflit. On a trois jours pour répondre. Pour nous qui ne demandons qu'à rencontrer la direction, la proposition ne peut recevoir qu'une réponse positive. Il s'agit comme d'une trêve, d'un temps de pacification.

Samedi 30 Mai

Pour sa deuxième entrevue M. Génies, notre directeur accepte le principe du minimum pour les hommes et pour les femmes. Il semble comprendre qu'il faut céder. Dans l'usine, il se retrouve avec le comptable et les contremaîtres.

Mais il tape du poing sur la table au mot de "prime". Pas question de la supprimer.

Il caresse la prime comme le bijou de sa femme. Il ne comprend pas que les fondeurs qui gagnent 9 fr. par jour acceptent pour eux la suppression de la prime alors qu'ils ne seront pas touchés par l'augmentation si elle intervient. Nos fondeurs font grève pour gagner moins. Ils ne peuvent supporter de voir parmi eux des ouvriers qui, pour dix heures de travail, gagnent moins de 3 fr. Ils sont la cause réelle du mouvement car sans leur solidarité et leur générosité nous n'aurions pas osé demander la transformation de la prime en salaire.

En fait, le minimum, la direction le veut à 3 fr 25.

Pour nous encourager, le citoyen **Dumercq** tient une conférence et après il fait des propositions d'action. J'ai bien quelques idées mais jamais je n'oserai prendre la parole. De toute façon, les anciens sont de meilleur conseil que nous les jeunes, et quand Lautard se lève, chacun retient son souffle pour boire ses mots : il rappelle que chaque année se déroule à Moissac pour le lundi de Pentecôte une grande et brillante fête et qu'il serait bon de s'y inviter. Quelle ovation pour la proposition ! Bien sûr, la fête est à nous aussi, et, la promenade aura un grand charme. D'ailleurs nous avons remarqué que le journal de Moissac, **La Feuille Villageoise** radicale et démocrate n'a à ce jour rien dit de notre mouvement. Elle aura une belle occasion de parler de nous car quand parle-t-on de nous ?

En janvier 1910, le sous-préfet de Castelsarrasin, accompagné du secrétaire en chef de la sous-préfecture, s'est rendu à l'usine pour, en présence du directeur, remettre les médailles d'honneur du travail et François Lautard eut la sienne comme je l'ai déjà dit. Mon père en rêvait du mérite agricole mais il sait maintenant qu'il ne l'aura pas. Ce qui lui aurait plu, ce ne sont pas les honneurs mais le fait que les gens parlent un peu de nous. On existe merde ! Et quand on remet les médailles, il y a toujours des discours. Et pour Lautard ça faisait 30 ans de service.

En 1910 le sous-préfet n'a pas oublié de rappeler tous les bienfaits que la classe ouvrière avait pu retirer du gouvernement de la République. Et il ajouterait maintenant la célèbre loi des dix heures votée en 1913.

Lundi 1 Juin

Dumercq revient ce matin à Castelsarrasin et nous allons tous l'accueillir à la gare. Nouvelle visite de la ville par un grand défilé : le cortège m'impressionne toujours car il reçoit sans cesse les encouragements de la foule. Sur la place du Progrès, on se disloque un temps pour mieux continuer cet après-midi.

A 13 heures, le cortège a son grand rendez-vous pour le départ vers Moissac.

On y arrive à 14 heures et demie et, sans le moindre incident, nous parcourons les rues de la ville. A Castelsarrasin sur les trottoirs nous repérons toujours des personnes connues mais pas ici à Moissac. Sur les visages, on y a lu la surprise mais on a senti une grande estime pour notre calme et notre dignité. Comme une pluie fine a rafraîchi l'atmosphère on s'est replié sous la halle et encore une fois, le citoyen Dumercq a pris la parole pour expliquer l'historique de la grève et pour en appeler à la solidarité. Infatigable ce brave homme. A la fin de sa péroraison, comme d'une seule bouche, a retenti le cri : "Vive la grève !".

Plutôt que de crier "Vive les augmentations !" on préfère "Vive la grève !".

Naturellement, avec nos tambours et nos clairons, on lance quelques danses.

Même un cor de chasse est venu à la rescousse. La gaieté gagne la foule jusqu'à inciter les vieillards à participer à la farandole et j'ai retrouvé la main d'une ouvrière de l'usine que je regarde souvent et qui chante en dansant.

Par je ne sais quel miracle, quelqu'un pense à nos estomacs et un modeste repas nous est servi : du pain, du saucisson, du fromage et des sardines.

Comme l'instituteur, au temps pas si lointain où j'étais à l'école, Dumercq décrète la fin de la récréation et nous rassemble sur la Place des Récollets.

Avec son calme légendaire, il lance l'appel à retourner à Castelsarrasin.

Sur la route, la pluie continue de tomber et j'accepte les avantages du parapluie de l'ouvrière de mon cœur. Comme elles sont douces les femmes !

Le soir réception de la lettre du juge de paix. Le débat sérieux reprend tous ses droits.

Mardi 2 Juin

Dumercq se lance dans un nouveau discours. Il nous fait l'historique des grèves en général et montre tous les avantages de la solidarité et de la fraternité ouvrière. Il dénonce les manigances de nos adversaires : les contremaîtres auraient déclaré que pour nous punir, il faudrait fermer l'usine trois mois. Le look-out était à la mode !

Ça se voit sans qu'il le dise : Dumercq se trouve heureux parmi nous. Si notre directeur M. Génies me lisait, il dirait aussitôt : "vous les voyez ces fainéants, ils se plaisent à troubler l'ordre public, ils sont heureux à ne rien faire."

Ah ! le bonheur d'être libre On se sent vivre, on se sent décider nous-mêmes, on se sent respecté. Comment à la fin de telles réunions nous ne chanterions pas !
J'apprends même à chanter.
Les danses continuent sous la halle.
Personne n'a encore demandé un tango mais vu ce que dit le pape contre cette danse, ça ne va pas tarder.

Mercredi 3 Juin

La rencontre avec le magistrat a eu lieu.
En guise de conciliation le juge de paix propose :
10 centimes par jour pour 100 journées de travail effectif
20 centimes pour 200 jours de présence.
Il pense négocier le contenu de la prime que nous ne voulons pas.
Son idée n'est pas idiote et d'ailleurs les délégués du syndicat observent que la direction était dans l'embarras.
Plutôt que de perdre toute la prime, l'absentéiste pouvait ainsi récupérer une partie de son salaire.

Jeudi 4 Juin

Tout reste calme pour un correspondant de *La Dépêche* toujours optimiste :
« Tout laisse supposer que les parties s'entendront : les acceptations de l'usine sont trop près des demandes des ouvriers pour que la direction ne fasse pas un dernier sacrifice. Tout laisse supposer que le travail va reprendre incessamment. »

Nouveau vote par appel nominal et réponse verbale : Sur 220 syndiqués. 28 sont dispensés comme malades et 192 contre la prime.

Vendredi 5 Juin

Ce matin, une affiche de la Société des métaux surprend tout le monde.
Voici sa conclusion :
« Les ouvriers qui ne reprendront pas le travail le 8 juin seront considérés comme débauchés : quant à ceux qui travailleront, le bénéfice de la prime leur sera acquis sans qu'on décompte les jours de chômage allant du 28 mai au 8 juin ».
Ah ! les voyous ! Ils profitent d'un trouble pour contre-attaquer, trouble dont *La Dépêche* s'est fait l'écho :
« Contre toute attente, les conditions faites pas la Compagnie des métaux jusqu'à cette heure n'ont pas permis aux ouvriers de reprendre le travail. Sans abandonner leurs revendications, des personnes qui se disent très informées, nous affirment en être très surprises et cette situation cadre mal avec des renseignements personnels qui leur avaient permis d'espérer le contraire. »

Tout vient du compromis proposé par le juge de paix : beaucoup ont pensé dans un premier temps qu'il était acceptable.

Samedi 6 Juin

L'Indépendant, l'hebdomadaire de M. Bonnafous qui nous soutient activement, vient de déclarer :

"Nous pouvons affirmer que la fin du conflit est proche et qu'il se terminera tout à l'avantage des ouvriers."

Qui entendra son vœu ?

En attendant, la direction a fait afficher le placard mentionné qui suscite tant de discussions. Il précise que les ateliers seront ouverts lundi à tous ceux qui voudront reprendre et que des dispositions empêcheront les menaces qui frappent les non-grévistes.

Aussitôt le syndicat fait son affiche pour dénoncer la direction qui se moque de nous car jusqu'à présent, jamais la moindre menace fut portée contre quiconque. En gros caractères, la conclusion indique : **"VIVE LA GREVE ! A BAS LA PRIME !"**

La paie s'est effectuée hier à l'usine pour les journées de travail antérieures à la grève, sans incidents. J'ai repensé à cette autre paie de 1912 et j'ai relu avec plaisir le texte que j'avais écrit alors, plaisir qui maintient mon désir d'écrire. Ajoutons que le temps libre gagné avec la grève me donne les moyens de satisfaire mon désir.

Dimanche 7 juin

Pas de repos pour la révolte. Le meeting d'aujourd'hui restera à jamais dans les mémoires. Dumercq toujours sur la brèche. **Marty-Rollan** est venu de Toulouse pour l'aider. Et on a même eu deux responsables de la Bourse du Travail de Montauban dont **Barrière** qui la dirige.

Je ne mens pas nous étions 4000 sous la halle.

Les paroles répètent les paroles : il faut redire que la Compagnie des Métaux gagne des mille et des cents et que nous sommes le dernier de ses soucis. Nous ne revendiquons que la dignité puisque notre proposition ne coûtera rien à l'établissement industriel. On crie encore et encore "Vive la grève !" et on ajoute :

"A bas la prime ».

A Beaumont, les socialistes de la ville viennent de voter un vœu :

"Que les ouvriers de l'usine métallurgique persévèrent contre les exploiters.", et d'organiser une collecte qui remplit un peu les caisses de la solidarité.

Lundi 8 Juin

Ce matin, à la première heure, direction l'usine. Sur le bord de la route, des gendarmes en tenue soignée nous font une haie d'honneur : ils sont deux par deux (comme toujours) et échelonnés tous les cinquante mètres. Nous nous approchons de l'usine pour compter les jaunes effrayés par l'affiche. Insensible à la situation, la sirène se fait entendre et neuf ouvriers entrent à 6 heures puis deux à 7 heures (dont des femmes). Une usine qui ne peut fonctionner avec moins de cent ouvriers en a onze en son sein ! Une usine qui d'habitude en a 300 ! Qu'ils utilisent donc les militaires qui occupent l'intérieur ! Par l'entrebâillement de la porte, on découvre toute une compagnie de soldats du 11^{ème} de ligne, sous le commandement d'un capitaine lequel s'entretient avec le capitaine de gendarmerie et le commissaire de police. J'avais envie de crier : "On parle de nous".

Côté gendarmerie, je ne compte plus le nombre de brigades à cheval qui gardent l'entrée, prêtes à charger.

De notre côté, nous sommes trois mille à faire comme si nous n'étions pas concernés par tout ce déploiement de force, à faire comme si nous n'avions rien à craindre de personne et à faire comme si la victoire était à nous. Les gendarmes embarrassés trouvent face à eux deux mondes : celui des curieux venus suivre les péripéties et les grévistes qui, derrière leur bannière, arrivent un peu après, en cortège. Pour crier : "Vive la grève ». Tout peut basculer, une étincelle peut provoquer une déflagration.

Dumercq monte sur un bidon et use encore de sa parole pour calmer les impatients, pour encourager les timorés et pour enthousiasmer tout le monde. Il a raison, se méfions-nous des saboteurs et des provocateurs qui, jusqu'à présent, n'ont pu s'infiltrer parmi nous. Sur leurs chevaux, les gendarmes n'attendent qu'un prétexte pour nous écraser. Nous ne le leur donnerons pas. Comment parler avec Dumercq ?

Mardi 9 Juin

Je repense à la sirène d'hier matin : elle sonne et presque comme un réflexe, il aurait fallu entrer. La direction comprend si peu la situation qu'elle vient d'envoyer un justificatif de son action à *La Dépêche* :

"Il y a deux ou trois ans l'ouvrier débutait à l'usine par un salaire de 0. F 275 l'heure comme manœuvre soit 2 fr. 76 par jour. Ce prix d'embauchage à l'heure a été porté par la Compagnie à 0.325 ce qui fait ressortir la journée à 3 fr. 25. Somme à laquelle la Compagnie ajoute une prime de 0 fr. 25 pour tous les ouvriers, quels que soient leurs salaires. Cela donne un minimum de 3 f. 50.

La Compagnie veut maintenir la prime parce que, par suite d'habitudes dans la région, certains ouvriers s'absentent sans motifs justifiés, pour travailler, soit chez eux, soit sur d'autres chantiers. Il en résulte pour la Compagnie, l'incertitude de la main d'œuvre, lui rendant ses engagements de livraisons très difficiles à tenir ce qui peut entraîner la perte de clients et quelquefois même des dommages à payer. La prime est obligatoire à tout ouvrier ayant moins de douze journées d'absence non justifiées soit pour maladie, mariage, décès, naissances, premières communions etc. etc. Toutes les journées sont marquées sur un livret ce qui permet à l'ouvrier de se rendre compte. Cette augmentation a été consentie malgré une diminution de 20 minutes de travail pour l'équipe de jour, 26 minutes pour l'équipe de nuit."

La Dépêche ajoute :

"Naturellement nous enregistrons sans garantie n'ayant aucun moyen de contrôle."
Nos clairons et nos tambours rythment la lecture orale et amusée de ce texte.

Mercredi 10 Juin

Nous discutons de la belle proposition de **Brassier** faite le 7 juin au Conseil Municipal de Castelsarrasin et refusée par la majorité. Depuis les dernières municipales, le radical **Cayrou** a, dans son conseil, des élus de la liste opposée conduite par le radical Pottevin. **Brassier** appartient à ce dernier groupe. Aider les ouvriers, comme il y incite, a été considéré par la majorité comme une aide à la grève et le Conseil Municipal ne veut pas prendre parti. Brassier a lancé un pavé dans la mare aux grenouilles. La réponse municipale provoque un tollé général et le maire est blâmé pour avoir abandonné la police au préfet. On obtient un soutien du côté de La ligue des droits de l'homme qui nous verse 60 F.

Jeudi 11 Juin

Toute la matinée des patrouilles de gendarmes parcourent les rues, dispersant attroupements pour assurer la circulation.

Le bataillon, consigné à la caserne, a formé des postes en ville, postes de la force d'une section. L'Etat de siège est appliqué. La guerre sociale, après tant d'autres villes, à son nouveau théâtre. Le nouveau télégraphiste ne veut pas me donner la teneur des dizaines de télégrammes codés que la sous-préfecture doit envoyer à la préfecture. La tension monte d'heure en heure. Le jeudi n'est pas un jour comme les autres à Castelsarrasin. Pas seulement parce que les écoles sont vides. Pensons encore au marché. Comme tous les jeudis, vers midi, les attroupements augmentent surtout sous la halle, et sur la place de la liberté. Tout d'un coup les gendarmes décident, à cause d'une altercation entre deux habitants, de faire évacuer la place.

Rien de tel pour semer la panique.

Vendredi 12 Juin

Hier ne fut qu'une mise en condition de nos esprits. Aujourd'hui la violence est portée à son comble. Partout dans la commune, il faut circuler et ne jamais s'attrouper. Un ouvrier maçon s'exécutant trop lentement est arrêté par la gendarmerie. Aussitôt, sur la place de la mairie, le tumulte devient indescriptible. La foule prenant fait et cause pour l'ouvrier, conspue les gendarmes. En quelques instants, la troupe arrive à la rescousse et les curieux s'empressent de venir observer la situation. Alors la fermentation prend des allures de guerre totale. Sans le moindre succès le sous-préfet et le commissaire de police exhortent au calme. Les groupes se forment encore plus nombreux, huent et sifflent à qui mieux mieux, les gendarmes. Les quatre sections du bataillon en poste, ne suffisent plus et les autorités appellent de nouveaux renforts. Ils font donner l'infanterie qui sur le trottoir devant la mairie, empêche l'entrée des grévistes qui veulent libérer l'ouvrier maçon. La charge des gendarmes à cheval ne peut disperser les manifestants. Il a fallu la libération de l'ouvrier et la sortie du drapeau tricolore à la mairie pour calmer les esprits.

Bilan : un contremaitre blessé à la tête, 3 manifestants arrêtés puis relâché et surtout l'arrêté du préfet à sept heures dont je peux donner le début (voir note 2)

« Nous, préfet du Tarn et Garonne, chevalier de la Légion d'honneur Vu la lettre du Maire en date du 11 juin 1914 par laquelle il se démet de ses pouvoirs de police,

Vu l'article 17 de la loi du 5 Août 1884

Vu la circulaire ministérielle en date du 3 décembre 1867

Vu la loi du 7 juin 1848

Considérant que des mesures spéciales doivent être prises pour assurer l'ordre dans la ville de Castelsarrasin:

Arrête : etc.... »

Nous sommes la peste alors que nous réagissons toujours calmement avec des arguments comme le prouve la réponse que publie *La Dépêche* suite à la l'article de la direction de l'usine.

"Précisons

Quand la direction annonce quelle a, de bonne volonté, porté le salaire d'embauche de 2 fr. 75 à 3 fr. 26 par jour, il nous semble qu'il y ait exagération comme quand elle ajoute qu'elle veut maintenir la prime pour s'assurer un concours régulier de la

main d'œuvre, comme quand elle ajoute que pour maladie, mariage, décès, naissance, première communion, elle ne tient pas compte de ces absences pour maintenir le droit à la prime. Nous déclarons tout d'abord que c'est à la suite de la demande formulée l'année dernière par le syndicat ouvrier fédéré, syndicat qui fut constitué dans les circonstances tragiques que l'on sait, que l'augmentation fut accordée.

Depuis sa fondation la direction a tout fait pour ruiner le crédit du syndicat.

Quand, l'année dernière, nous déposâmes nos revendications, la direction répondit à notre demande d'augmentation par la création de la prime : ce n'est donc point de plein gré que la direction a augmenté le salaire d'embauche : c'est premièrement parce qu'elle ne trouvait pas d'ouvriers car avec les salaires de famine qu'elle nous donne, on se soucie peu de venir travailler dix heures dans une usine ; ensuite parce que le syndicat, malgré toutes les manœuvres dirigées contre lui, avait encore suffisamment d'autorité morale pour exiger des améliorations ; enfin, nous affirmons qu'il y a à l'usine, actuellement, plus de 80 ouvriers qui n'ont que 3 francs comme salaire minimum.

La Compagnie n'a nullement à se prévaloir de la diminution de la journée de travail car elle s'est trouvée dans l'obligation d'appliquer la modification introduite dans la loi sur la durée du travail votée en mars 1913 prévoyant que la journée de travail ne pourra pas durer plus de dix heures dans les ateliers qui occuperont plus de vingt ouvriers et dans lesquels les machines seront actionnées par des moteurs mécaniques. Nous tenions à relever cela et bien d'autres abus criants que nous ferons cesser en faisant respecter la loi, rien que la loi !!

Enfin, en ce qui concerne la prime et son obtention, il est anormal de faire espérer à un travailleur un an, une prime aléatoire, qui pourra en raison des permissions que l'on justifiera ou que l'on ne justifiera pas, et qui, dans ces circonstances, seront ou pour l'obtention de la prime ou contre l'obtention. Nous préférons toucher une augmentation régulière de 0 fr. 25 par jour pour tous les petits salaires depuis 3 fr. 50 jusqu'à 4 fr. 50, que de ne rien toucher, ou risquer de ne rien toucher.

Qu'ensuite avec le système que nous préconisons 80 ouvriers ne toucheront plus de prime et par conséquent nous proposons une économie à l'usine de 6000 francs par an. Nous tenions à faire cette mise au point pour les nombreux lecteurs ouvriers de "La Dépêche" qui en lisant le communiqué de la direction pourraient conclure à faux et nous donner tort de la façon dont la question est présentée dans le communiqué du 9 juin."

Alors, qui a raison ?

Samedi 13 juin

La grève prend un caractère aigue. La résistance que nous rencontrons de la part de la direction, nous pousse à conspuer les ouvriers se rendant à l'usine gardée par les militaires et les gendarmes. Ils se montrent cependant moins rigoureux qu'hier.

Les gendarmes escortent les jaunes jusque chez eux.

La visite de l'ingénieur général n'a rien changé à la situation puisque chacun reste sur ses revendications.

L'arrêté préfectoral sera-t-il dorénavant appliqué avec modération et y aura-t-on recours seulement en cas d'urgence ?

Dimanche 14 Juin

Pottevin est là pour la réunion publique et contradictoire dont le syndicat avait pris l'initiative. Cette fois il a une proposition : envoyer une délégation à Paris composée de quatre délégués, deux grévistes et deux non-grévistes, pour discuter directement avec le Conseil d'Administration. Il pense appuyer l'argumentation de la délégation de menaces du Ministère de la Guerre qui achète beaucoup à la Compagnie.

Personne ne se sent enthousiasmé pour l'idée d'introduire deux délégués non-grévistes dans la délégation mais puisque Pottevin pense que le geste sera porteur de succès, la majorité s'incline. Nous sommes prêts à montrer notre démarche démocratique dans la discussion mais à condition que nos revendications soient prises en compte et surtout l'essentielle : le refus de la prime.

Ce dimanche animé ne se fit pas sans danses et sans que mon cœur batte encore plus pour la belle poétesse qui fait preuve de grand talent.

Lundi 15 Juin

Blanchard revient parmi nous. Quel plaisir de le retrouver. Il ne s'étonne pas de l'évolution de la situation. La tactique patronale et de l'Etat, malgré la forte poussée à gauche aux récentes législatives, tend au durcissement. Ils veulent faire le ménage pour éliminer le souvenir de la montée syndicale des années 1906-1910.

J'en profite pour interroger Dumercq qui se repose un peu en laissant Blanchard intervenir pour aider la grève.

Il est né à Bordeaux et bientôt (le 7 juillet) il va fêter son 32^{ème} anniversaire. Juste un peu plus jeune que Blanchard, il a suivi la même "école". Avec des horizons plus vastes puisqu'il voyagea au Sénégal, en Argentine et fut même incorporé dans la Marine de l'Etat, où il fit quelques croisières. Non pas en tant que marin mais en tant que mécanicien. Comme Blanchard, il devint vite un ouvrier de première classe, tout en étant une forte tête qui, dans les ateliers de la Flotte, a été déplacé pour indiscipline, terminant cependant son service militaire normalement.

En 1904, à Bordeaux, il continue son travail dans la mécanique, et son militantisme syndical. La municipalité fera des difficultés au syndicat qui meurt et renaît en 1909.

En 1911, il devient responsable de la Bourse du Travail de la Gironde et commence à faire connaître ses propres positions dans la CGT. Au 12^{ème} Congrès tenu au Havre du 16 septembre au 23 septembre 1912, il s'affiche en faveur de l'autonomie syndicale par rapport à la SFIO. Il est permanent syndical depuis un an seulement.

J'aurais voulu en savoir plus sur sa famille, son séjour à l'école, ses rêves mais chacun de nous manque de temps pour parler vraiment, même quand la grève nous libère.

Mardi 16 Juin

Pour vivre, il nous reste le travail aux champs qui commence à devenir important avec le printemps. Tout le monde ne passe plus ses journées en réunions et manifestations. Moi-même je prends le rythme paysan. Le directeur dirait :

"voyez, je vous le disais, ils ne sont pas de vrais ouvriers, car les ouvriers authentiques ne s'abaissent pas au niveau de la terre".

Et j'ai l'impression que Blanchard pense de même.

Vous comprenez peut-être mieux pourquoi notre conversation avec Dumercq a été écourtée.

Dimanche 21 Juin

La Tribune vient de se disqualifier totalement aux yeux des ouvriers. Ce journal de droite se démasque. Elle parle enfin de notre grève pour écrire ceci : *"M. Pottevin s'est enfin décidé à faire une apparition en ville. Il ne lui a fallu que trois semaines pour prendre une résolution. Il n'a malheureusement pas obtenu tout le succès qu'il escomptait : le temps n'est plus des périodes électorales où tout s'avale comme du bon pain."* Par la suite le journal se moque des 50 fr. qu'il versa à notre caisse de solidarité car il trouve la somme dérisoire par rapport aux 30.000 fr. qu'il touche de l'Etat. Mais le député Constans, l'ami de la *Tribune* et député lui aussi, combien nous a-t-il versé ? De plus M. Pottevin, était descendu de Paris dès le premier jour du conflit. La délégation à Paris semble n'avoir rien apporté.

Lundi 22 Juin

Tous les grévistes ont assisté aux obsèques de leur camarade Beaute, lamineur de 63 ans et doyen des ouvriers de l'usine, un vétéran du travail (30 ans dans l'usine) et le beau-père de Chauderon conseiller municipal. Sa mort a été tout à fait naturelle mais l'enterrement nous en remémore deux autres si émouvants qu'aujourd'hui l'union entre nous est redevenue celle des grands jours.

Jeudi 25 Juin

Les discussions continuent. La direction ne veut pas lâcher en matière de prime. Elle confirme qu'elle accepte de descendre la présence non justifiée de 300 jours à 285 jours mais ne veut rien entendre d'autre. Pour ne pas opposer un mur à un mur, nos délégués grévistes ont accepté de clore la discussion sur la prime en acceptant les dernières conditions patronales mais par contre pas question de lâcher sur le salaire minimum à 3 fr. 50. Cette nouvelle formulation des revendications a été acceptée par un vote secret : sur les 205 présents que nous étions seulement 2 ont été contre. C'est un pan entier de notre action que nous acceptons d'oublier et nous pensons que la direction, soulagée sur ce point, lâchera facilement sur l'autre. Alors on s'est adressé à notre député pour qu'à nouveau il intervienne avec les nouvelles données de la situation. Son intermédiaire devrait, encore plus facilement que la rencontre avec nos délégués, en finir avec le conflit.

Dimanche 28 Juin

Le directeur a fait appeler les responsables du syndicat et les délégués des grévistes et on a tous cru qu'il y avait du nouveau, que cette fois, c'était la fin de la grève qu'on commence à attendre avec angoisse. Fumisterie. Le directeur a toujours peur qu'on le comprenne mal, alors il a voulu rappeler les dernières offres garantissant que tout le monde pourrait reprendre sa place aux conditions fixées. Le soir, nous avons donc eu une nouvelle conférence dure car l'espoir déçu nous serre le cœur. D'autant qu'après sa fumisterie, le directeur a dévoilé la raison de fond de sa démarche : il tenait à ce qu'un nouveau vote des ouvriers permette de vérifier l'état de la grève, vote auquel il faudrait inviter les treize ouvriers présents à l'usine où on se demande bien ce qu'ils peuvent faire. Le patron, non content de commander les ouvriers, voudrait aussi commander les grévistes. Cette proposition ne pouvait qu'être repoussée. Comme si on n'était pas assez grand pour savoir diriger le mouvement

Mardi 30 Juin

Vote d'une subvention municipale aux grévistes. Enfin. Nous allons avoir des "soupes" populaires et sans doute que la dizaine de brigades de gendarmerie qui circulent en permanence dans les rues seront réquisitionnées pour nous les servir. Après avoir défendu la direction de l'usine, ils viendraient ainsi en aide aux grévistes : ce ne serait que justice !

Vendredi 3 juillet

Graves désordres sur la place de la Poste amenés par une altercation entre grévistes et non grévistes. Deux ouvriers non-grévistes sont venus en ville pour chercher des objets dont ils avaient besoin. Ils furent aperçus par des grévistes et conspués. Effrayés, ils s'enfermèrent dans la Poste où les autorités chargées de maintenir l'ordre dans la rue firent leur possible pour les aider à réintégrer leur domicile sans accident. Avec l'arrivée de la nuit la bagarre se développa. Par rapport aux événements de Juin, la nuit constitue l'élément qui fait toute la différence. Les pierres volent et les coups, de part et d'autre, pleuvent. Les autorités civiles et militaires se sont efforcées de maintenir le calme et d'éviter de regrettables complications car, malgré les galopades de la gendarmerie, l'avalanche de cailloux et de chaises de café, les blessures reçues par quelques personnes ne sont pas graves. Deux arrestations sont maintenues malgré la fureur des manifestants. *La Dépêche* écrit :

"Nous n'étonnerons personne en disant que, précisément, le condamné n'appartient pas à l'usine. Il est en effet à remarquer que les trois quarts, sinon plus, des personnes présentes Place du Progrès où a eu lieu l'échauffourée, n'appartiennent ni au syndicat, ni à l'usine en cause, que tous ceux qui ont été signalés comme ayant reçu des coups sont dans les mêmes conditions."

Quand nous étions 4000 sous la halle, les 3/4 n'étaient pas de l'usine. Et ainsi de suite, à tout moment du conflit. Notre révolte est celle d'une ville et si en effet, nous les ouvriers, nous n'avons pas le même comportement que d'autres, pour qui la lutte constitue seulement un sport, tout se mêle.

Samedi 4 Juillet

Justice ultra rapide : nos deux amis sont déjà jugés à l'audience des flagrants délits et notre cher charpentier de 45 ans en a pris pour 15 jours de prison et une légère amende, mais son fils de 19 ans a été remis en liberté. De par leur arrestation et leur condamnation sommaire, ils deviennent nos amis.

Plus que jamais la rue est faite pour circuler pas pour s'attrouper.

Une équipe provisoire vient d'arriver d'ailleurs pour nous remplacer à l'usine. Jusqu'où ira la provocation ?

C'est la honte et les esprits qui étaient restés calmes n'en peuvent plus. D'autant que nos revendications sont devenues minimales. Agitation extrême.

Dimanche 5 Juillet

Enfin *La Feuille Villageoise* parle de Castelsarrasin. Elle indique que notre député Pottevin devient secrétaire permanent de la Commission Hygiène et santé publique. Elle ajoute :

"L'air était hier à la bataille. Vers cinq heures du soir, une affiche manuscrite, signée

d'un nom connu à Castelsarrasin, était apposée sur les murs de l'hôtel de ville. Elle s'adressait à notre député en termes peu parlementaires et lui reprochait un vote émis à la Chambre. Le prétendu auteur de l'affiche ayant été aperçu quelques instants après par des amis de M. Pottevin, il fut quelque peu conspué, on dit même que l'un d'eux lui fournit un argument frappant. Fort heureusement, tout s'arrêta là. Les gens de bon sens avaient vite compris que le signataire n'étant pas l'auteur de l'affiche, que l'endosseur ne connaissait peut-être pas le contenu du billet. En outre, le reproche était enfantin, montrait trop le but intéressé et manquait absolument d'arguments. Fumisterie."

Jeudi 9 Juillet

Les provocations pleuvent de tous côtés. Devant l'usine, il y avait une affaire entre un ouvrier non gréviste et celui, à qui il devait de l'argent. Aussitôt les autres ouvriers non-grévistes se sont précipités, tirant plusieurs coups de revolvers en l'air. La police a dispersé la foule sans la moindre arrestation car personne n'a été reconnu. Avions-nous des revolvers l'autre jour ? Si notre pauvre charpentier qui se trouve à l'ombre avait eu sur lui ne serait-ce qu'un couteau à cran d'arrêt, qu'est-ce qu'il aurait pris ! Quatre mois de prison ?

Un castelsarrasinois que beaucoup cherchent à connaître a écrit à Marty-Rollan au *Midi socialiste* pour lui décrire les derniers événements:

"A l'heure où je t'écris je peux t'annoncer une bataille entre gendarmerie et grévistes. Commencée à 7 heures du soir et finie à 2 heures du matin. Les gendarmes avec leurs sabres, nous derrière une barricade, nous servant de pavés, de chaises, de bâtons pour résister à leur assaut. Ils ont été bien obligés de nous laisser tranquilles. Mon cher Marty, ça a été comme un carnage des deux côtés. Les coups de sabres ne nous ont pas été épargnés. Le maire et le sous-préfet ont reçu une bonne tripotée dans la bagarre. Deux des nôtres ont été arrêtés et leur arrestation maintenue. Les jaunes, le maire, le sous-préfet, les gendarmes, le capitaine, le commissaire, toute la radicaillerie en somme, s'était réfugiée dans la poste. Nous les en avons délogés de la belle façon et des bris de carreaux s'en sont suivis, tu peux le penser..."

Vendredi 10 Juillet

Nous pouvons le nommer: Asteck, il s'appelle. Nous avons la preuve que les ouvriers envoyés pour nous remplacer ne sont en fait que des provocateurs venus semer le trouble. Asteck était poursuivi par la police et le commissaire de Castelsarrasin, comme s'il n'avait pas assez de travail avec nous, a dû exécuter un ordre du Parquet de Gaillac et arrêter cet individu soupçonné d'abus de confiance et d'escroquerie, doté de plusieurs condamnations judiciaires. Comme il se doit, il portait un couteau à cran d'arrêt ! Pour compléter le "travail", la Compagnie contre-attaque dans *La Dépêche*.

"Le différend porte uniquement aujourd'hui sur le salaire minimum des hommes. On a dit que la question se résumait dans le fait que les ouvriers demandaient 3 fr. 50 par jour et que la Compagnie des métaux offrait 3 fr. 25 seulement. Elle ne se pose pas sous cette forme simpliste. Il faut l'expliquer. La Compagnie dit que depuis plusieurs mois avant la grève elle avait relevé le salaire d'embauche à 3 fr. 25 plus une prime de 0 fr. 25 qui est remise à tout ouvrier venant à l'usine 290 jours par an ou un nombre quelconque de jours moindre, motivé par des absences justifiées (maladies, mariages, naissances etc.) de façon à donner sous cette forme, qui

assurera l'exécution régulière de ses commandes, le salaire minimum de 3 fr. 50. Pendant la grève, à la fin juin, la Compagnie a annoncé que, pour les petits salaires, afin d'assurer l'obtention de la prime, elle abaissait le nombre de jours de présence à 280 au lieu de 290 ce qui laisse en sus des dimanches et fêtes et des absences justifiées 22 jours de liberté au lieu de douze. La Compagnie estime que par cette nouvelle facilité tout ouvrier peut gagner la prime s'il le veut et que par conséquent le salaire de 3 fr. 50 demandé est à sa disposition. En effet, ou bien l'ouvrier donnera 280 journées à l'usine et il touchera le total de 3 fr. 50 ou bien il trouvera plus avantageux' pour lui de passer à l'usine un temps moindre parce qu'il trouvera ailleurs un salaire plus élevé, qui lui fera une moyenne supérieure à 3 fr. 50. Il est donc évident que de cette façon les 3 fr. 50 minimum lui sont assurés dans tous les cas."

Dimanche 12 Juillet

Le syndicat a répondu aussitôt :

« N'équivoquons pas !

A notre lettre ouverte qui met au point nos revendications et qui répond à l'avis du dimanche 28 juin, la Compagnie essaie de démontrer dans "La Dépêche" d'hier que le salaire de base des hommes est accepté par elle. C'est là une erreur profonde et pour dissiper l'équivoque que l'on cherche à entretenir, nous précisons que nos revendications du début étaient les suivantes :

- abolition de la prime et son remplacement par une augmentation de salaire de 0 fr. 25 par jour sur tous les salaires de 3 fr.50 à 4 fr. 50.

Quand nos camarades délégués eurent fait part de leur entrevue à Paris avec M. Vésier, voyant avec quelle ténacité la Compagnie tenait à la prime, nous déclarions accepter la prime dans les conditions où la Compagnie nous la proposait et, de ce fait, nous abandonnions l'augmentation demandée sur les petits salaires, puisque la prime existant cette augmentation était remplacée par la prime.

Mais est-ce à dire que pour cela nous abandonnions le salaire minimum pour les hommes à 3 fr. 50 par jour, sans tenir compte de la prime, celle-ci venant en surplus et étant subordonnée au temps de présence accompli, elle est donc aléatoire ?

Tant que la Compagnie n'aura pas souscrit à cette condition nous ne travaillerons pas. Car si elle a reconnu le salaire minimum pour les femmes à 1 fr. 75 par jour, elle n'a pas fait entrer en ligne de compte la prime à 0,125 que pourront en sus toucher nos camarades femmes. Donc, que le public ne se laisse pas surprendre, l'embauche était encore à 3 francs quand nous avons commencé la grève, nous avons réclamé depuis un an un salaire de base à 3 fr. 50 pour les hommes, c'est donc sur ce point tout particulier que roule tout le conflit : car, pour la prime comme nous la considérons comme une gratification très aléatoire, nous ne la faisons pas entrer en ligne de compte dans les conditions d'établissement du salaire minimum.

Nous déclarons en outre que cette plus que modeste revendication pourrait être accordée par la Compagnie Française des Métaux car elle représente pour elle et pour l'usine de Castelsarrasin une dépense supplémentaire de 40 francs par jour.

Nous savons aussi que la direction de Castelsarrasin est responsable pour une bonne part de la prolongation du conflit : il lui aurait suffi de donner un avis favorable à la direction centrale en ce qui concerne nos revendications, pour que cette dernière nous donne immédiatement satisfaction.

Mais une bonne volonté n'est pas la qualité dominante de notre direction ! Nous n'y pouvons rien. Depuis longtemps, malheureusement pour nous, nous subissons cet état de choses. Car avec une direction moins autoritaire le conflit aurait pu être évité. Voilà ce que nous tenions à relever. Pour le syndicat : Richard "

Lundi 13 Juillet

Nouveau conseil municipal. Cette fois la proposition Brassier est retenue. Des fourneaux économiques naissent. Cinq cents francs sont votés pour les faire fonctionner jusqu'à la fin de la grève. Il a fallu deux heures de discussion.

Tout est bien qui finit bien, mais ce qui nous étonne c'est que la séance fut privée et non publique. Il s'agissait d'un acte d'humanité mais sans d'aumône – pour ça oui, il faut le huit-clos-, les bénéficiaires devront payer leur soupe et légumes 5 centimes par personne. Au surplus ces bénéficiaires sont une collectivité, et on ne risque pas d'indiscrétion humiliante.

Mardi 14 Juillet

La fête ne sera pas une fête cette année. La fête nationale sera tout de même une fête. Je perds les pédales. Je vais faire palpiter mon cœur. Ou plutôt, nous ferons palpiter nos cœurs ensemble. Vive la révolution et les lampions.

Vendredi 17 juillet

L'audience correctionnelle de la veille a motivé cette nouvelle réunion au théâtre avec toujours Dumercq en première ligne. Les tribunaux sont contre nous. Rien pourtant ne semble nous décourager. La salle reste archicomble et chacun y prend sa place habituelle. Dumercq élargit notre champ de connaissances : il parle des lois qui régissent le travail, de la vie sociale, de l'évolution des conditions du travail et du capitalisme en général. La grève devient un grand moyen d'éducation, une éducation d'autant plus efficace que nous avons une totale confiance en celui qui parle, une éducation d'autant plus efficace qu'elle s'appuie sur des travaux pratiques journaliers. A contrecœur, Dumercq parle de lui-même. A contrecœur dans le sens où il répond à de perverses accusations des adversaires en général, et du tribunal en particulier. Il serait l'énergumène cause de toute le mal. Toujours la calomnie, l'odieuse calomnie qui atteint les gens honnêtes et laisse à l'abri les chefs car tout de même, les chefs, ils sont au-dessus de tout soupçon. Ils ne manipulent personne. Ils exercent le pouvoir.

Samedi 18 Juillet

Les ponts ne sont pas coupés avec la direction. Elle reçoit nos délégués presque toutes les semaines. Chacun reste sur ses positions. Cette fois cependant, nos délégués ont proposé de mettre par écrit les points d'accord nés pendant le conflit et ceux restant en suspens. Ce procès-verbal va être soumis à la signature du Conseil d'Administration.

Dimanche 19 Juillet

Le banquet radical qui devait avoir lieu aujourd'hui pour fêter la victoire de la gauche aux dernières législatives a été repoussé ce qui donne l'occasion à **La Feuille**

Villageoise de Moissac de parler enfin de nous *"Les républicains ne pouvaient songer en effet à se réjouir tant que leurs camarades ouvriers souffriront du fait de la grève."* Merci pour la commisération!

Jeudi 23 Juillet

Nouveau vote toujours à bulletin secret, le mardi 21 juillet, pour savoir ce que nous souhaitons compte-tenu de l'intransigeance du patronat. 175 voix (qui englobent 45 votes par procuration d'ouvriers absents de Castelsarrasin) continuent de revendiquer le minimum à 3 fr. 50. Seulement 19 participants pensent qu'il faut accepter la proposition de 3 fr. 25. Suite à cette réunion le responsable de notre syndicat Richard décida d'écrire à ***l'Express du Midi*** qui dépasse les bornes de la calomnie et de la haine anti-ouvrière.

"Depuis plusieurs semaines nous sommes habitués à encaisser sans rien dire, les mensonges et affirmations tendancieuses de votre correspondant de Castelsarrasin. Toutefois nous ne pouvons laisser passer sans protester, l'énormité calomnieuse de votre correspondant sur le compte-rendu de la réunion du mardi 21 juillet et du vote qui fut émis à la réunion...".

Cet âne, il osa écrire qu'il y avait seulement 40 présents au moment du vote. A vomir.

Lundi 27 Juillet

Ce soir au théâtre la réunion a des airs d'enterrement. Le rideau se lève sur le dernier acte. Nous savons tous que les délégués sans rien obtenir de nouveau on fait inscrire, sur un procès-verbal signé par la direction, les concessions patronales déjà faites. Et suite à ce constat, quel bilan ? Dumercq notre acteur principal va puiser au fond de son cœur le texte final qui n'était pas écrit à l'avance. Il refait l'historique de la grève dans ses moindres détails. Ah ! si je savais prendre des notes ou si Dumercq prenait la peine décrire son discours, nous saurions tout du conflit, mieux que je ne le raconte. Dumercq insiste sur deux éléments : les avantages obtenus et le fait que la violence ne fut jamais d'origine ouvrière. Pour nous consoler il rappelle clairement les avantages obtenus :

1° - La reconnaissance du syndicat par l'usine.

2° - L'augmentation du salaire féminin de 0 fr 30.

3° - Dix jours de plus - aux dix jours concédés - de permission annuelle qui ne nuiront pas pour la prime.

4° - Fixation à 3 fr. 25 du minimum de salaire pour les hommes. Lautard a son tour soutient le raisonnement de Dumercq. A savoir: on ne pourra obtenir davantage, il faut conclure la grève.

Nous votons par appel nominal et sur 179 présents, 175 votent oui à la reprise et 4 seulement veulent continuer. Il y avait 60 absents.

Mardi 28 Juillet

Fin de la grève après 64 jours de lutte "de chômage" qu'ils disent ailleurs. Nos délégués rencontrent le directeur pour assurer la reprise pour demain.

Mercredi 29 Juillet

Avec la bannière entière il a fallu aller se faire réinscrire sur le registre d'embauche et

seulement un peu plus d'une centaine ont été acceptés pour travailler immédiatement. C'est promis les autres seront appelés au fur et à mesure des commandes.

Dimanche 2 Août

La Guerre est là. L'heure est à la mobilisation. Nous travaillons pour l'armée. Nous n'allons pas manquer de travail. Tristesse. Les paysans vont partir au front et nous ouvriers de malheur, nous allons courber l'échine ici. Même si j'avais fait le service militaire (je n'ai pas expliqué comment je fus exempté) je ne serais pas appelé. Nous devenons des ouvriers stratégiques sur le plan de la défense nationale. Notre usine étant loin du front, elle va susciter toute l'attention des autorités.

Seuls les responsables syndicaux les plus durs vont partir en première ligne.

Jaurès est assassiné. Son fils peut partir à la guerre et y mourir au besoin.

Voilà j'ai écrit tout ce que je savais. Je ne dirai rien de mon projet de mariage. Je suis trop démoli. Le bruit des armes fait couler mes larmes.

Note:

1 - Dans le dossier des Archives contenant les rapports de police on trouve quatre télégrammes et une indication que des rapports suivent, mais sans qu'ils soient dans le dossier. Ces dossiers sont une insulte à la vérité car tout prouve qu'ils ont été triés avant d'être versés aux Archives, ou alors les commissaires étaient payés à ne rien faire. Le seul dossier sérieux concerne un accident de chemin de fer à Grisolles.

Au-dessus des chiffres, le télégramme en question est "traduit" ainsi : "incidents violents prends dispositions pour assurer l'ordre et fait consigner troupes à la caserne" (les trois derniers chiffres ne sont pas "traduits").

2 - Dans le registre des arrêtés de la préfecture on ne trouve pas la moindre trace de l'arrêté en question,

Postface

Ce jeune ouvrier, que ses parents prénomment Jean, vous est apparu invraisemblable. Comment aurait-il pu écrire un tel journal ? Comme indiqué en introduction, son acte d'écriture n'est qu'un subterfuge pour décrire l'événement. En effet. Jean n'avait ni le temps d'écrire, ni les moyens d'acheter des produits de luxe comme du papier, de l'encre et une plume. Si l'école de la République lui apprend à lire et écrire, elle ne lui donne pas la maîtrise du français - pour Jean une langue étrangère- au point de l'aider à concevoir un récit comme celui que vous venez de lire. Si on se réfère aux documents de l'époque on découvre aisément que l'artisan est le seul à atteindre à l'autonomie, au point de pouvoir prendre une plume, qui appartient le plus souvent aux intellectuels déclassés, quand il s'agit de parler du mouvement ouvrier.

Ce jeune ouvrier, que ses parents prénomment Jean, vous est apparu invraisemblable. Pourquoi aurait-il pu écrire un tel journal ? Comme indiqué en introduction, son acte d'écriture n'est qu'un subterfuge pour décrire l'événement. Pourtant au moment de conclure, notons que Jean avait le temps d'écrire (la grève), et des moyens d'acheter des produits de luxe comme du papier, de l'encre et une plume car dans la gamme des propriétaires certains avaient un peu d'aisance. Jean ne dépense rien, vivant chez ses parents, et même s'il doit tout donner à la famille, il peut éventuellement garder quelques sous pour lui. L'école de la République lui apprend à lire et écrire, et cette maîtrise du français -pour Jean une langue étrangère- peut l'aider à concevoir un récit comme celui que vous venez de lire. Si on se réfère aux documents de l'époque on découvre que pendant la guerre 14-18 des gens du peuple écrivirent tant et plus à leur famille, une correspondance étonnante chaque fois qu'on en découvre un gisement.

Le rapport de force entre culture populaire et culture lettrée ne se situe pas sur le terrain du savoir. Ce rapport n'élimine jamais la culture populaire (comme le croient souvent les gens lettrés). Il montre au contraire que les deux se fécondent. Comme se féconde Jean au contact de la grève : en terme de sentiments comme d'intelligence. A chacun de le situer comme il l'entend.

Ceci étant tout est réel dans ce récit y compris l'existence de Jean et Marie-Louise.

Sources

Naturellement, plus de deux mois de grève ont dû laisser des archives quelque part mais il ne m'a pas été possible d'y avoir accès. Il faudrait pouvoir consulter les archives du Tribunal, des juges de paix, de la sous-préfecture de Castelsarrasin et de la préfecture de Tarn et Garonne.

Il doit bien exister des rapports des Renseignements Généraux ou d'autres surveillants de l'état des lieux. On pourrait même rêver que la direction de l'entreprise ait constitué un dossier sur le sujet, un dossier aujourd'hui accessible au public.

Les archives concernant les luttes des ouvriers étant d'accès difficile, je me suis contenté des données que les citoyens de l'époque purent découvrir dans leurs divers journaux :

- Quotidiens :

La Dépêche (20 mentions) : ce journal radical bien connu essaie d'être neutre avec un penchant pour les luttes ouvrières.

Le Ralliement (9 mentions) : ce quotidien royaliste commence par se placer du côté du peuple mais au fur et à mesure que le conflit se radicalise, il oublie son existence.

Le Midi socialiste : il n'existe pas l'édition TetG donc accès impossible à cette source d'informations capitale car résolument du côté ouvrier. Seulement deux mentions du conflit ont pu être relevées.

- Hebdomadaires :

L'Indépendant. le journal radical de Bonnafeous, directeur départemental de La Dépêche, se place totalement du côté des ouvriers (7 mentions).

Le Messager de Castelsarrasin : journal d'informations locales sans véritable couleur politique il apporte beaucoup d'informations (9 mentions) mais se tait sur la fin quand le conflit devient très dur.

La Tribune : le journal républicain de droite confirme sur cet événement son virage à droite (une mention).

La Feuille Villageoise : le journal radical de Moissac joue un rôle nul en la matière. Castelsarrasin serait-il loin de Moissac ?

La Croix de Tarn et Garonne : journal catholique.

Livres articles

- Dans la Revue géographique du Sud-Ouest. en 1955. France Féral publia un bref article sur la Compagnie Française des métaux, article qui concerne surtout les lendemains de la deuxième guerre mondiale.

- Dans l'ordre du général voici deux livres :

Denis Woronoff, Histoire de l'industrie en France. Le Seuil. 1994, (une référence en la matière).

Michel Verret : Culture ouvrière. ACL éditions 1988 (je suis depuis 25 ans un admirateur de Michel Verret).

- Concernant les renseignements sur Dumercq ou Blanchard ils viennent du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier (Le Maitron) consultable à la BM

de Montauban. Sur le dictionnaire on y trouve un Lautard et un Richard L. mais la notice est si sommaire qu'on ne peut savoir s'il s'agit des personnes évoquées dans ce travail.

Archives départementales du Tarn et Garonne:

Série M : recensement de 1911

4 M 368 : rapports de police (vide)

5 M 639 : usines dangereuses (plan de l'usine Saint-Marguerite)

Série K : arrêtés de la préfecture : rien

A Castelsarrasin :

1 D 5 Délibérations

7 F 2 : syndicats ouvriers :

3 D 8 : affiches et placards

2 D 19 : correspondance municipale